Bulletin municipal - 2015

Neuville sur Ain

n° 19

Editorial page **1**

Conseil Municipal page **2**

Autres instances page **8**

La Communauté Educative page **10**

La vie associative page **14**

Un peu d'histoire page **34**

Renseignements utiles page **44**

Etat civil page **45**

Page 1 de couverture :
Le printemps à Saint-André
(photo René Basset)

Page 2 de couverture :
Souffler n'est pas jouer.

Page 4 de couverture :
Agriculture et nature

Photos Alain Millet

Ce bulletin municipal a été conçu et réalisé par la Commission Communication composée de : Nicole Millet, Annie Chocque, Caroline Perdrix, Célia Sentenac, Nathalie Viousasse

Et avec la collaboration de Alain Millet

Conception et impression
COMIMPRESS (01) REPLONGES • 03 85 32 25 40
Imprim'Vert 2015

L' Editorial du Maire

Ce bulletin témoigne de la profonde transformation qui a touché Neuville en quelques dizaines d'années et notre société toute entière a connu une évolution similaire.

Il y avait 123 exploitations agricoles en 1955, il y en a 8 aujourd'hui !

Malgré cette radicale transformation, Neuville demeure une commune rurale au sens de la statistique et de l'INSEE, c'est-à-dire qu'elle n'appartient pas à une unité urbaine.

Nos paysages restent encore largement façonnés par la forêt et le travail agricole. Mais eux aussi ont été fortement bousculés.

Neuville était notamment une commune vinicole. Qui sait où sont encore les quelques vignes de la commune dont la vendange produit du vin ?

Si les ceps couvraient les coteaux, c'est aujourd'hui une image de carte postale ancienne.

Commune rurale ne rime donc plus avec commune agricole.

Quel sens donner alors à la ruralité ?

Et si ruralité rimait encore avec solidarité ?

Les paysans qui n'étaient pas encore des agriculteurs ont très tôt compté sur la solidarité pour être plus efficaces et pour protéger leurs familles des aléas des récoltes.

Les fruitières, d'origine jurassienne, sont arrivées jusque dans notre Revermont, elles mettaient en commun le matériel de production pour transformer le lait en fromage.

Elles sont les ancêtres des « CUMA » (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) et des caves coopératives.

L'accident au travail ou la maladie pouvait rimer très vite avec misère, mais des caisses de solidarité ont vu le jour très tôt pour pallier ces situations.

A Neuville, une caisse d'entraide a été fondée en 1893 (la Société de Secours Mutuels).

Et puis, loin de la télévision, les soirées pouvaient se passer entre voisins et amis pour « nailler » les noix ou « dépiller » le maïs.

La vivacité de notre vie associative n'est pas autre chose que l'expression de cette solidarité toujours vivante.

Des bénévoles prennent en charge, en commun, des actions pour le bénéfice des autres.

Le Sou des Ecoles, les pompiers - bénévoles à Neuville - , l'harmonie municipale, l'école de tennis et tous ceux qui font « tourner » notre vie de village sont de ceux-là : des ruraux, actifs, solidaires et généreux, qui ont contribué et contribuent encore à intégrer des familles dans un creuset de valeurs partagées, mais dont personne ne se fait le héraut ou le prophète.

Notre vie de village a du sens, plus encore aujourd'hui qu'il y a quelques années.

Thierry Dupuis

Photo Alain Millet

Recueillement à l'école suite aux événements du 13 novembre 2015.

ENTRE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

La préparation et le vote du budget sont des moments importants au sein du conseil municipal. Ils permettent de faire le point des travaux réalisés ou non et des projets en cours ou futurs.
Qu'en est-il alors pour cette année écoulée depuis la parution du dernier bulletin ?

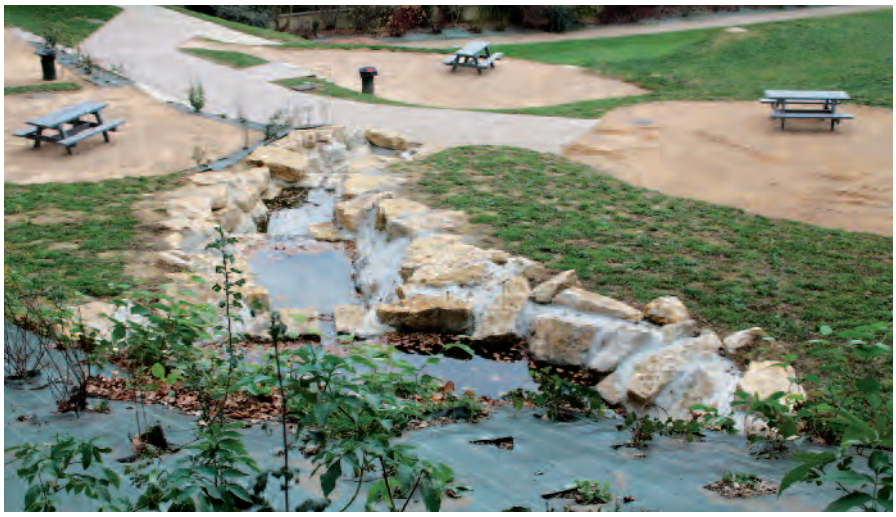

Aménagement paysager avec une cascade, des bancs et tables pour le pique-nique.

Des travaux

Le terrain Ravoz : les travaux ont été poursuivis avec l'aménagement de la partie nord qui était pentue, embroussaillée et humide. Afin d'assainir ce site, une cascade a été installée recevant l'eau du lavoir. Des tables de pique-nique sur des plateformes compactées dominent le terrain de sport. Il restera la construction d'un local abritant les sanitaires et permettant de ranger un peu de matériel de sport pour l'école. Cette réalisation donne tout à fait satisfaction puisqu'elle est fréquentée par les scolaires mais aussi par les enfants et adolescents du quartier qui se retrouvent pour de belles parties de ballon. (113 742 € TTC).

Les travaux, suite à la restauration du pont, à la charge de la commune :
Lors des aménagements réalisés au carrefour du pont, il a été relevé des dégradations sur l'ouvrage dont des défauts d'étanchéité sous la chaussée et les trottoirs. Les travaux sur les ouvrages d'art situés sur les voies départementales, à l'intérieur de l'agglomération, sont à la charge du département. Cependant la commune doit assurer la mise à niveau de divers équipements situés sur la même chaussée. C'est pourquoi une convention a dû être signée entre les 2 parties, précisant les charges de chacune. Ainsi trottoirs et revêtement de la chaussée sont financés par le Département, tandis que la conduite d'eau potable est à la charge de la commune. Les aléas de ce chantier ont fait qu'il a pris du retard. La circulation des véhicules n'a pas toujours été facile, mais c'est le prix à payer pour conserver notre pont construit entre 1771 et 1777 et qui fait la fierté des Neuvillois. (61 473 € TTC)

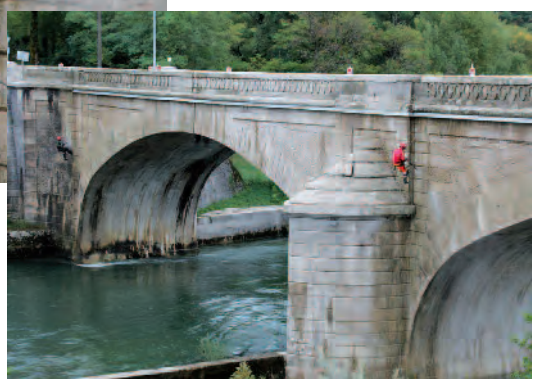

Le pont a été "toiletté" par les services du Conseil départemental.

Photos Alain Millet

Parkings :

Afin de résoudre les problèmes récurrents de stationnement rue de la Poste et rue de la Rochette, un parking a été aménagé et permet aux riverains de stationner à proximité de leur domicile sans gêner la circulation. Pour cela le hangar adossé au mur de l'enceinte du château a été démoli.
Des travaux au parking du cimetière ont résolu le problème d'écoulement des eaux pluviales chez des particuliers riverains (35 797 € TTC).

Parking de la Rochette : avant.

Parking de la Rochette : après.

La signalétique horizontale était effacée. Durant l'été, elle a été entièrement refaite, lignes blanches sur les voies, stop, lignes des parkings (6 265 € TTC).

Marquage au sol aux abords de la mairie-école.

Eau et assainissement :

La dernière tranche de réhabilitation des branchements plomb (programme étalé sur plusieurs années) a été réalisée sur cet exercice (49 544 € TTC) et les pompes de la station d'épuration de Thol ont dû être réparées (4 863 € TTC).
Quelques modifications ont été apportées au réseau d'assainissement dans le quartier de Bel Air où certaines maisons étaient inondées par les eaux pluviales (11 672 € TTC).

Un groupe d'écoliers a découvert le fonctionnement de la station d'épuration de Thol (2013).

Photos Alain Millet

Au cimetière, le columbarium a accueilli plusieurs emplacements (6 396 €).

Le carré militaire :

En 1921, le Conseil Municipal réservait un emplacement pour les sépultures des corps des militaires décédés pendant la guerre et ramenés au pays. L'entrée du cimetière, place d'honneur, a permis de regrouper ces tombes disposées en forme de fer à cheval. C'est M. Joseph Rynois, maire, qui avait délégué ces travaux à M. Félix Chêne, marbrier sculpteur à Neuville. Aujourd'hui les noms sont illisibles, certaines dalles s'affaissent. Le Conseil a décidé d'entreprendre la restauration de ce carré militaire. Les recherches ont été faites avec la participation du « Souvenir Français » qui subventionne à hauteur de 1 400 € (sur un coût total de 6 638 € TTC).

Le fer à cheval en cours de restauration.

Acquisition ou renouvellement du matériel :

La commune possède deux tracteurs indispensables aux travaux d'entretien des sentiers et chemins, mais aussi au déneigement. L'un de ces véhicules est tombé en panne et a dû être changé (53 340 € TTC). L'acquisition d'une débroussailleuse complète cet équipement (1 750 € TTC).

La salle du conseil a été équipée de nouvelles tables modulaires et de chaises permettant d'accueillir les 19 conseillers (au lieu de 15 au cours du mandat précédent) (1 409 € TTC).

Pour l'école, le photocopieur a été remplacé par un appareil de haute performance (photocopies noir et blanc) (3 759 € TTC).

Du petit matériel (bancs et chaises : 1 230 €) a complété l'équipement des classes : des étagères de rangement, sur mesure, (750 € TTC) ont été fabriquées par François Guillon, employé communal, pour plusieurs classes et pour la salle des maîtres. Des poubelles pour le tri du papier en classe ainsi que pour les déchets dans la cour permettront une meilleure éducation à l'environnement (580 € TTC).

Dès la rentrée scolaire, les devis ont été examinés pour renouveler ou prolonger le matériel informatique et équiper progressivement les classes d'un vidéo-projecteur fixe.

L'équipement des pompiers évolue sans cesse, des casques aux normes actuelles ont été achetés (7 496 € TTC).

Un abri-bus a été installé à Thol pour sécuriser la zone de ramassage scolaire.

Photos Alain Millet

Nicole Millet

Accessibilité des ERP et IOP aux personnes handicapées :

Rappel : la loi du 11 février 2005 ordonnait (entre autre) que les ERP (Etablissements Recevant du Public) et les IOP (Installations Ouvertes au Public) devaient être rendus accessibles au 1er janvier 2015. L'ordonnance présentée le 25 septembre 2014 a modifié ces dispositions offrant la possibilité pour les gestionnaires des ERP et des IOP de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sur plusieurs années.

Une commission a été créée, elle s'est fait aider par des conseillers d'EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) pour établir ce dossier. Un état des lieux a été réalisé. Des informations ont été données, des solutions proposées qui permettent d'établir ce calendrier.

Le dossier prioritaire est celui de la mise en accessibilité des services de la mairie. C'est ainsi que la solution retenue est d'aménager le bâtiment de l'ancienne poste. Cette mesure permettra l'accueil du public ponctuellement pour les démarches administratives ou autres auprès du secrétariat de mairie, ainsi que d'autres services publics ou structures souhaitant proposer un accueil aux habitants. Ce sera donc la 1ère période d'aménagement de l'Ad'AP. Certains travaux simples demandés seront réalisés : différentes signalisations au sol ou sur les bâtiments.

La seconde période concernera des aménagements sur différents bâtiments (bâtiment mairie-école et maison des sociétés) : rampes d'accès, sanitaires… Et la 3ème période se poursuivra sur les bâtiments à usage associatif.

Annie Chocque

LE FLEURISSEMENT

Photos A. Millet

Le fleurissement 2015

LE CCAS

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale réunit les personnes de 70 ans et plus.

DONNEURS DE SANG

L'Établissement du Sang, avec le concours de l'Amicale des donneurs de sang, organise **des collectes de sang** à la salle des fêtes de Pont-d'Ain.
Elles auront lieu pour 2016 :
- de 8h30 à 13h les mardis 12 janvier, 24 mai et 8 novembre
- et de 15h30 à 19h les mardis 15 mars et 16 août.

Contact : **Gérard Goulette**
04 74 37 73 87

LE RECENSEMENT À NEUVILLE

En 2016, le recensement de la population aura lieu à Neuville à partir du 21 janvier et se terminera le 20 février.

A quoi sert le recensement ?
Les chiffres de la population ont un impact sur la gestion communale, les finances locales…
Les données fournies concernant la répartition de la population par âge, par sexe, concernant l'emploi, les transports, les lieux de travail, la composition des ménages, le parc de logements… sont utiles aux pouvoirs publics pour l'organisation de la vie sociale, pour l'aménagement du territoire et les équipements publics.

Comment ça se passe ?
Quatre agents recenseurs sont recrutés et chacun d'eux a un secteur défini à enquêter. Il entrera en contact avec chaque foyer pour distribuer les documents sachant que depuis 2014, le recensement par internet est à privilégier (un code d'accès et un mot de passe seront attribués à chacun). Il sera toutefois possible de répondre sur les documents papier. Les agents sont munis d'une carte officielle.

Que deviennent les documents ?
Ils sont transmis à l'INSEE qui est seul habilité à les exploiter. Les informations collectées ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Il respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les documents sont strictement incommunicables. Toutes les personnes qui participent aux opérations de recensement sont tenues au secret professionnel.

Photo Alain Millet

Autour de Nicole Millet (au centre), coordonnateur communal, les agents recenseurs sont (de gauche à droite) : Marie-Françoise Allamanno, Anne Crozel, Annick Goulette et Monique Bois .

RECENSEMENT de la population

LES FINANCES

Les dotations de l'Etat sont parties à la baisse comme anticipé : de 181 874 € en 2014 à 162 093 € en 2015, cela représente 11 % de moins en une seule année.
D'ici 2017, avec les chiffres annoncés ce sera plus de 68 000 € de baisse qu'il va falloir gérer pour notre commune.
Si l'Etat était aussi performant pour réduire son déficit qu'il ne l'est pour imposer des coupes budgétaires aux collectivités, cela n'appellerait pas de commentaires !
Mais la rigueur imposée aux autres semble plus facile à gérer.
Fort heureusement notre territoire est dynamique, la population augmente, nous avons des ressources liées à l'activité économique.
Le challenge ne va pas être facile à relever, mais notre territoire est dans une situation privilégiée par rapport à d'autres qui connaissent la décroissance et sont sans revenus liés à l'économie.
Les collectivités qui génèrent plus de 70 % de l'investissement public - en particulier dans le bâtiment et les travaux publics - ont brutalement freiné les projets et les investissements.
Bilan : La Cour des Comptes vient de s'alarmer des conséquences de cette logique de « coup de rabot » sur la croissance et l'emploi.
C'est grand temps ! Il aurait été judicieux d'écouter les élus de tous bords qui avaient alerté l'Etat des conséquences des mesures irréfléchies et non concertées.

Thierry Dupuis

Recettes de fonctionnement : 959 381 €

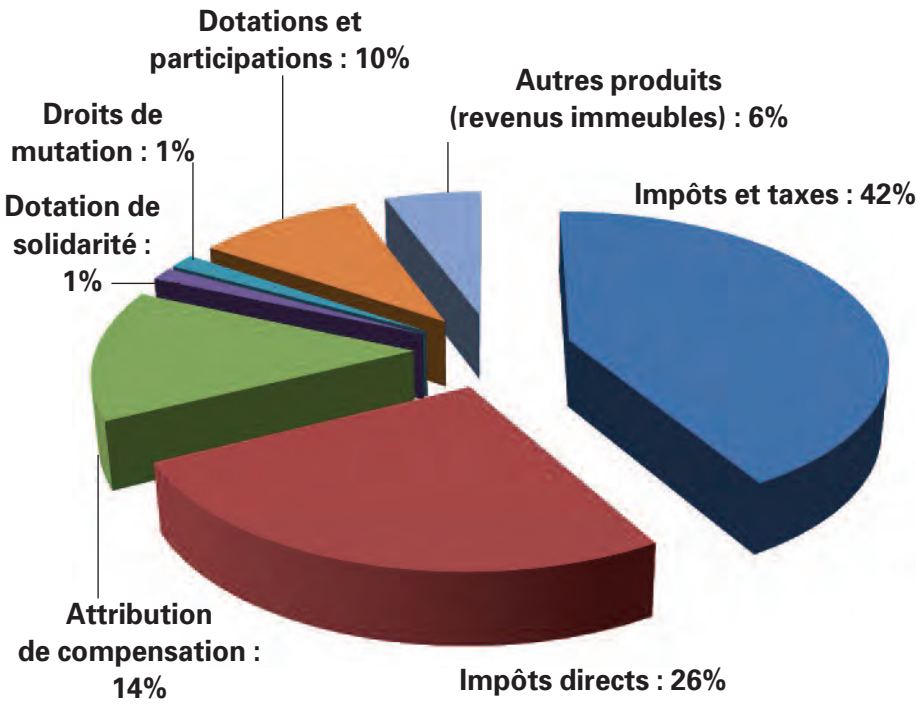

Dépenses de fonctionnement : 959 381 €

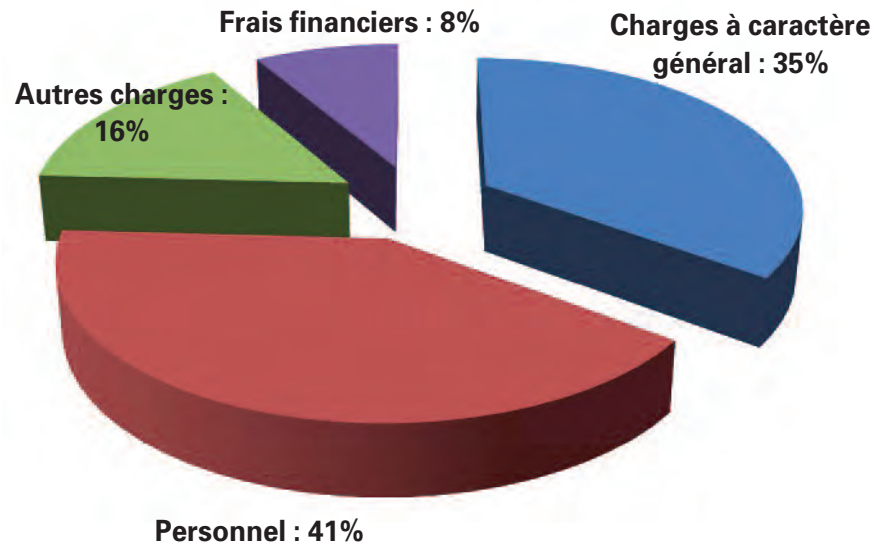

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, UNE DES COMPÉTENCES : ENFANCE ET JEUNESSE AVEC LES TAP

Le décret du 24 janvier 2013 organisant l'aménagement du temps scolaire dans les écoles élémentaires et maternelles est entré en vigueur en septembre 2013. Les collectivités avaient la possibilité de demander une dérogation pour un report en 2014. La Communauté de Communes, Rives de l'Ain - Pays du Cerdon, ayant la compétence « Service à la population » avec notamment enfance et jeunesse, les communes choisissaient de lui confier la mise en application de cette directive dès 2013.

Ainsi des ateliers de découverte et d'initiation ont été proposés pendant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Et aujourd'hui la Communauté de Communes peut s'appuyer sur 2 années d'expérience pour faire un bilan positif. Elle recrute et rémunère des intervenants qualifiés (au nombre de 23 cette année), elle gère leur quotidien (absences, relations avec les enseignants, le périscolaire…) et fait les inscriptions. Le maintien de 2 cycles par année permet de proposer de nombreuses activités culturelles et artistiques (musique, batterie, guitare, danse, théâtre, marionnettes, loisirs créatifs, peinture sur soie), des activités sportives (judo, cirque, basket, tennis, multisport) mais aussi des langues (anglais ou allemand) ou sophrologie, relaxation, bricolage. Chaque commune a mis des locaux à disposition.

Le prochain cycle débutera en février 2016, les informations seront communiquées aux familles en décembre et les inscriptions se feront via un site internet en janvier. (**www.atelierdinitiation.fr**)

"Good bye" ont dit les enfants lors du départ du photographe.

Les TAP : atelier bricolage.

Photos Alain Millet

Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

S.B.V.A. ET LA RIVIÈRE D'AIN

Le suivi écologique de la rivière d'Ain à Neuville-sur-Ain

La cellule d'alerte de la basse rivière d'Ain est une instance de concertation qui regroupe des représentants des différents usagers de la rivière d'Ain. L'objectif de cette cellule d'alerte est d'analyser l'état écologique de la rivière d'Ain en période estivale afin de prévenir ou d'enrayer les mortalités piscicoles. Le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain, en charge du suivi de la rivière, recueille, analyse et transmet ses observations aux membres de la cellule d'alerte. Au total, 26 points de suivis sur les 50 derniers km de la rivière d'Ain, sont relevés hebdomadairement, dont deux à Neuville-sur-Ain. Sur la commune, un suivi du niveau de la nappe est effectué grâce aux mesures procédées sur un piézomètre.
Par exemple, au 1er mai 2015, le niveau de la nappe était de 241,20 mètres au-dessus du niveau de la mer et le 1er septembre 2015, le niveau était de 240,38 mètres. Un suivi du peuplement piscicole est aussi effectué depuis le pont de Neuville. Le Syndicat compte le nombre d'individus, leur espèce et leur comportement qui peut être le signe d'un état de stress, lié à la dégradation de leur habitat. La cellule d'alerte propose des actions comme des lâchers d'eau afin d'améliorer l'état écologique de la basse rivière d'Ain. Pour mémoire, l'été 2014 relativement clément (frais et humide) n'avait nécessité aucun lâcher. A contrario, durant la période estivale 2015 (chaude et sèche) quatre lâchers d'eau (entre 28 et 100 m³/s) ont été déclenchés.

Crédit photo : SBVA

Relève manuelle du niveau de la nappe.

Crédit photo : SBVA

Relève informatique des données enregistrées par un piézomètre.

Photo Alain Millet

Les brigades vertes ont nettoyé les berges de l'Ain aux abords du pont. (Action SBVA)

SIEA

Syndicat **I**ntercommunal d'**É**nergie et de e-communication de l'**A**in

Il intervient dans l'éclairage public.
Pour signaler la panne d'un candélabre, contacter la mairie en indiquant le numéro du poteau concerné (3 chiffres).

SMISA

Syndicat **M**ixte **I**nterdépartemental du **S**uran et de ses **A**ffluents.

Contact :

Alexandre Lafleur
(chargé de mission)
Rue des Orchidées
01250 Chavannes-sur-Suran

L'ÉCOLE

L'équipe éducative a fait la rentrée de septembre en accueillant **174 élèves**. 3 enseignantes ont quitté l'école et de nouvelles maîtresses sont arrivées.
Sandrine Pomi complète les temps partiels. **Pierre Boissard** occupe le poste de maître surnuméraire. **Natacha Revel** est auxiliaire de vie scolaire administrative, **Rachel Carreau** est auxiliaire de vie scolaire pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, et **Patrick Ravet**, titulaire remplaçant attaché à l'école, peut être appelé pour des remplacements dans d'autres écoles.
Le directeur est Pierre Favre.
L'équipe des ATSEM reste la même avec **Anne Faure**, **Rachel Carobbio** et **Katia Hayès**. **Eve Ramona** complète le temps partiel de **Katia**.

Voici les répartitions pour cette année 2015- 2016
Céline Lauro :
21 Petite Section, 5 Moyenne Section.
Patricia Buffet :
20 Moyenne Section, 5 Grande Section.
Valérie Gardoni :
23 Grande Section.
Emilie Louchet :
12 Cours Préparatoire,
11 Cours élémentaire 1ère année.
Delphine Lestra :
8 Cours Elémentaire 1ère année,
18 Cours Elémentaire 2ème année.
Juliette Lochu :
12 Cours Elémentaire 2ème année,
13 Cours Moyen 1ère année.
Sophie Orjollet :
5 Cours Moyen 1ère année,
21 Cours Moyen 2ème année

L'équipe éducative.

Le permis piéton pour les CM en juillet 2015.

Photos Alain Millet

Cette année selon les directives ministérielles, la Charte de la Laïcité a été présentée aux parents et signée. Les élèves seront sensibilisés aux questions de

En janvier 2015, les classes d'Emilie Louchet et de Delphine Lestra ont passé trois jours à Giron.
Le financement de cette activité a été réparti ainsi : parents 3 160 €, Sou 2 374 € et mairie 2 730 €. Les enfants ont réalisé un journal.

Photo école

Le petit-déjeuner

Le matin, on était tous en pyjama.
C'était bon, on a mangé des céréales.
Il y avait aussi au petit-déjeuner du beurre, du pain ,de la confiture de fraise et du miel.
Les déjeuners se sont bien passés et on devait débarrasser.

Clémentine et Sophie

Photo école

La vie dans les chambres : le coucher

Le coucher s'est bien passé. On a pris la douche.
Après on s'est brossé les dents. Ensuite on a joué aux jeux.
Enfin on s'est couché.

Pauline et Loanne

Photo école

Le jeu des objets de la montagne

D'abord on a bien mémorisé les objets.
Puis la maîtresse nous a dit de nous retourner.
Quand nous étions retournés la maîtresse a pris un objet et elle nous a dit de nous retourner.
Nous avons dû chercher l'objet que la maîtresse avait enlevé.
L'équipe qui a trouvé l'objet a gagné.

Méloé et Charly

Toutes les classes des cycles 2 et 3 (soit 5 classes) participeront aux rencontres U.S.E.P.

Photo école

Un cycle de natation aura lieu courant avril pour les classes de GS, CP, et CE.

Photo Alain Millet

Un projet autour de la visite de la soierie pour les cycles 2 et 3.

Photo Alain Millet

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

A la demande d'un groupe d'élèves, le projet de créer un conseil municipal d'enfants a pris forme dès cette rentrée. Ce sera l'occasion pour les écoliers de faire l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté, de travailler dans l'intérêt général, de connaître le fonctionnement de la commune, mais aussi cela permettra un dialogue entre la jeune génération et les élus. Les enfants apprendront à défendre leurs idées et leurs projets.

Des élections ont eu lieu dans chaque classe. Les enfants, par groupe de 2, (avec parité), ou de 3 (pour les CM2), ont présenté leur programme. Puis la mise en situation de véritables élections a permis d'élire 9 jeunes conseillers. Les discussions sont ouvertes en classe, des réunions plénières auront lieu. Enseignants et élus participent à ce travail innovant à l'école de Neuville.

Découverte de ce qu'est la commune.

Vote.

Emargement.

Choix des bulletins.

Les nouveaux élus.

Photos Alain Millet

LES TAP : TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont organisés par la communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon. Dès septembre divers ateliers ont été mis en place : judo, bricolage inventif, anglais, ainsi que des séances d'équitation qui ont lieu au centre équestre de Liberty ranch.
Au cours du second semestre de l'année passée, un atelier avait été proposé par Laurence Seguin. Les enfants avaient écrit une nouvelle et l'avaient présentée à Charles Juliet, écrivain né à Jujurieux et à son épouse. Ce moment de partage a été pour eux impressionnant car c'était l'occasion de faire découvrir leur création à un auteur reconnu. Le dialogue détendu les a vite mis en confiance et leur a permis de poser toutes les questions qui leur venaient à l'esprit.

Les jeunes auteurs avec M. et Mme Juliet et Laurence Seguin.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est géré par la communauté de communes. Les enfants s'y rendent matin et (ou) soir après la classe. **Cathy**, **Liza**, **Corinne** (sur la photo) aujourd'hui remplacée par **Laura** s'efforcent de rendre ces moments agréables à tous.
« Dans un premier temps les enfants sont orientés soit vers une activité manuelle, soit vers la découverte d'un thème lié à la saison ou aux activités dans le village. Notre objectif est d'éveiller leur curiosité. Puis vient le moment du goûter qui est fourni par la collectivité : pain et confiture, yaourts, compote, lait et céréales… Ensuite pour ceux qui restent plus tard, c'est la poursuite de la séance. Divers moments libres sont aussi proposés : jeux de ballon dans la cour, jeux de société, kapla…
En début d'année, après avoir appris à se connaître, des règles de vie collective ont été définies et affichées dans le local. »

Propos recueillis auprès des responsables de l'accueil périscolaire

Visite à la bibliothèque.

Le groupe avec sa mascotte Jack.

Photos Alain Millet

LISTE DES ASSOCIATIONS

Amicale Boule Neuvilloise : Mme Fabienne Lovison
Amicale de Fromente : M. Frédéric Baudry
Amicale de Thol : M. Jean-Marie Almand
Amicale des classes en 0 et en 5 : Mme Christel Nègre
Amicale des classes en 1 et en 6 : Mme Chantal Capuano
Amicale des classes en 2 et en 7 : Mme Nadège Jambel
Amicale des Sapeurs-Pompiers : M. Raphaël Cau
Association Restauration Eglise : M. Michel Neyra
Bibliothèque : Mme Ghislaine Arnaud
Cantine Scolaire Neuvilloise : Mme Aurélie Angonin
Club des Jeunes : M. Samuel Evangélista
Club des Blés d'Or : Mme Renée Taponard
Culture et Loisirs : M. Hervé Bonnet
Espérance Neuvilloise : Mme Véronique Derrier
Les Vieux Clous (Ecomusée de la plaine de Thol) : M. Gérard Goulette
Neuvil' Danse : Mme Agnès Demaria
Neuville Pétanque : M. Philippe Germain
Patrimoine de Neuville-sur-Ain : M. Fabrice Cornaton
Pêche Protection Vallée de l'Ain : M. Michel Vorger
Société de Chasse de Neuville : M. Marius Bichat
Société de Chasse de Thol : M. Pierre Guillon
Société de Chasse de Saint-André : M. Alain Crouzier
Société de Chasse d'Arthurieux : Mme Christiane Chevalon
Sou des Ecoles : Mme Sonia Verne
Syndicat d'Initiative : Mme Nicole Millet
Tennis Club des Bords de l'Ain : M. Eric Jacob
Thol Folk : M. Tierry Van Voorthuysen

Cette année, la plupart des associations vous présentent un moment phare de leurs activités.

C'est un autre moyen de découvrir ainsi tous ces événements qui font la vie du village.

LES SAPEURS-POMPIERS NEUVILLOIS

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers sont de plus en plus sollicités.

Les interventions vont de la destruction des nids de guêpes aux arbres tombés sur la route en passant par les incendies, mais la plus grosse activité reste le secours à la personne.

Pour l'année 2015, nous comptons environ 80 à 90 interventions.

Entre 2014 et 2015, nous avons fait l'acquisition de deux nouveaux véhicules : un Renault Kangoo totalement équipé qui a été financé par l'Amicale avec l'argent des calendriers et des gaufres et un Renault Trafic qui nous a été donné par le service d'incendie et de secours de l'Ain.

Afin de respecter les normes et d'intervenir en sécurité, la commune a financé l'achat de 15 casques F1 dernière génération.
Suite à de nombreuses plaintes en mairie, nous avons décidé d'interrompre la sirène de nuit de 22h00 à 6h00 du matin.
Avant la fin de l'année 2015, une nouvelle recrue devrait rejoindre les rangs.
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers fêtera en mai 2016 les 20 ans de ses journées gaufres. Celles-ci auront lieu les 30 avril et 1er mai.
Merci à la population neuvilloise toujours aussi nombreuse à nous soutenir.

Les sapeurs-pompiers recrutent. Pourquoi pas vous ?

Contact :

Sergent
BALLANDRIN Laurent
Chef de Corps
06 27 43 00 51

Le véhicule.

Chaque année, une journée détente est proposée et les anciens pompiers retrouvent les gestes professionnels aux côtés de leurs camarades.
En voici quelques images.

Les reconnaissez-vous ?

Transport de blessé !

Il respire.

Exercice avec la lance à incendie.

Photos Alain Millet

LE SOU DES ÉCOLES LAÏQUES : UNE BELLE FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Que serait, pour nos petits Neuvillois, une fin d'année scolaire sans une fête réussie ?
Ce 20 juin 2015, le Sou des Ecoles a innové, faisant opérer la magie au sein-même de l'école !
Cette association, avec l'aide de la mairie, finance des projets scolaires (classe de neige, spectacles, sorties à la ferme, chasse au trésor et bien d'autres) réalisables notamment grâce aux recettes perçues lors de multiples manifestations organisées tout au long de l'année.
Pour cette fête estivale, le Sou a bénéficié de la collaboration de parents bénévoles, des maîtresses et de Marie-Agnès Manisier, intervenante, qui partage sa passion en faisant découvrir aux enfants un univers musical très diversifié. Pour l'occasion, une petite représentation à laquelle ont participé quelques musiciens de l'harmonie locale, a été très bien accueillie par les familles !
L'après-midi ensoleillé a apporté à chaque enfant son lot d'amusement grâce à divers jeux loués à la ludothèque de Bourg-en-Bresse (chamboule-tout, puissance-quatre géant…), grâce aussi au château gonflable, au stand de maquillage et au jeu de piste inédit, le tout agrémenté de crêpes, de barbe à papa, de jus de fruits et de nombreux lots!
La journée s'est terminée en beauté avec un repas champêtre suivi d'un bal mêlant enfants, parents et équipe pédagogique, et d'un beau feu d'artifice !
Ne reste qu'à faire aussi bien l'année prochaine !

L'équipe du Sou

L'énigme du totem.

Le totem.

Les jeux.

Une équipe dynamique

Contact : soudesecoles.neuville@laposte.net

Photos Alain Millet

LA CANTINE INNOVE

Lorsqu'un parfum de grandes vacances souffle sur la cantine scolaire, sonne l'heure du pique-nique de fin d'année !
En cette journée de canicule du 30 juin 2015, élèves et enseignants se sont réunis sous les barnums, installés sur le terrain Ravoz, pour partager dans la bonne humeur le repas concocté par Annick, responsable de cuisine. Grâce à la présence de parents bénévoles, différents jeux agrémentant la pause de midi ont été organisés .
Une première expérience réussie. A renouveler l'année prochaine… avec en prime quelques surprises.
Cette année scolaire 2014- 2015, la cantine a servi 14 037 repas enfants.

Aurélie Angonin

Contact :

Aurélie Angonin
cantine.neuville.ain@free.fr

Les petits ont "une grosse

L'arrivée des plus grands

L'association Cantine est gérée par des bénévoles. Annick, Anne-Marie, Dominique, Rachel, Anne, Katia, Eve assurent cuisine, service et surveillance.

Photos Alain Millet

ART, SPORT ET CRÉATION : QUE DE DÉCOUVERTES AVEC CULTURE ET LOISIRS !

83 enfants et adolescents, âgés de 3 à 18 ans, ont pu bénéficier des activités proposées par l'association Culture et Loisirs, cette année, propositions pour tous les goûts et tous les âges : danse, hip-hop, gym, tir à l'arc, modelage, création de bijoux et de bougies et bien sûr, l'activité phare de l'association, le théâtre.

Quatre groupes de théâtre ont œuvré toute l'année pour nous proposer une représentation amusante et colorée, le 6 juin dernier, à la salle des fêtes de Pont-d'Ain. Le public, nombreux, est ressorti enthousiaste de cette représentation.

Suite page 18

En cette nouvelle année 2015-2016, l'association se voit prendre un tournant. Fragilisée suite à une suppression de subvention de la Communauté de communes pour la deuxième année consécutive, nous ne pouvons plus proposer un panel aussi large d'activités, à notre grand regret. Toujours dans la volonté de proposer des activités à un coût accessible pour les familles (20 € le cycle d'initiation), nous sommes contraints de restreindre le nombre de nos intervenants.

Cette année, nos enfants peuvent s'initier au tir à l'arc et participer aux ateliers créatifs de Régine Mathy. Il reste d'ailleurs des places à l'atelier « Dessin/Peinture », à partir de 8 ans, en janvier et février le samedi de 10h à 12h au Domaine de Thol et à l'atelier « Créations en perles », toujours à partir de 8 ans, en mars et avril, même endroit, même heure. N'hésitez pas à inscrire vos enfants ; ils vous surprendront par leur talent !

Une nouveauté cette année : nous accueillons une activité originale à destination des adultes, « la danse de la présence ». Si cette activité vous intrigue, osez gratuitement la séance découverte !

Pour l'Equipe de Culture et Loisirs, Caroline Perdrix

Contact :

Virginie BACLET
06 22 86 27 25
Hervé BONNET
06 26 97 05 21

Photo Caroline Perdrix

L'atelier "bougies".

Photos Alain Millet

Les groupes de théâtre.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe de la bibliothèque est heureuse de vous présenter ce lieu vivant qui accueille tous les habitants de Neuville et de ses hameaux, sans limite d'âge.
Le fonds actuel est de plus de 4000 ouvrages. Son renouvellement se fait par un échange biannuel avec la DLP (Direction de la Lecture Publique) qui dépend du Conseil Départemental et par l'achat régulier de nouveautés grâce à la subvention de la mairie. (2 000 €).
Lors de chaque échange avec la DLP (bibliobus), 450 livres sont remplacés.
Quant aux achats, l'équipe se rend plusieurs fois par an, avec un vif plaisir (*), dans des librairies pour choisir des nouveautés au vu des propositions des lecteurs, des moyens financiers et des parutions récentes. Ceci représente plus d'une centaine de nouveaux ouvrages, romans, documentaires, B.D., policiers, littérature jeunesse… qui sont installés dans les rayons chaque année.
Venez donc découvrir votre bibliothèque, nous avons à cœur de la rendre toujours plus intéressante et attractive.

(*) Quel plaisir de se retrouver, chacune avec notre petite liste de titres d'ouvrages ou d'auteurs à la porte de la librairie. On entre un peu intimidées d'être si nombreuses à envahir le magasin, mais la libraire est accueillante. Alors nous déambulons dans les rayons, feuilletant un livre, lisant une quatrième de couverture, consultant une copine, recherchant des commentaires sur les derniers prix, un coup de cœur pour une belle couverture… Après les rayons des romans, direction littérature jeunesse. Quel bonheur de découvrir de belles illustrations, des images fantastiques qui donnent envie de s'installer pour LIRE. Mais notre trésorière sonne la fin de la récréation, le budget prévu est atteint. Retour à Neuville, des livres plein la tête.

L'équipe de la Bibliothèque

Photo Anne Crozel

Le moment des achats.

Présentation des nouveautés.

La bibliothèque est ouverte au public le mardi de 15h30 à 17h30 (sauf pendant les vacances scolaires) et le samedi de 14 h à 16 h. Elle se trouve dans le bâtiment mairie-école, au premier étage, entrée par la cour côté rue du Revermont. Elle est gratuite pour tous les Neuvillois.

Contact :

bibliotheque.neuvillesurain@orange.fr

Photo Alain Millet

Un groupe pendant une animation.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE ET SA SOIRÉE RANDO

Le Syndicat d'Initiative propose chaque été, deux balades commentées et une rando de nuit qui a pour objectif de réunir Neuvillois, randonneurs et touristes. La préparation de la randonnée se fait en amont avec des critères bien définis : un parcours pas trop long, peu de dénivelé pour être accessible à tous. Puis lorsque le jour J est là, c'est l'effervescence au parc des peupliers. Ne croyez pas dans la joie puisque tout le monde pleure au moment d'éplu - cher les oignons ! Ensuite après avoir séché les larmes, le travail est partagé : cuisiner la soupe, préparer les plats de charcuterie, faire griller le pain …

A 20h30, 80 personnes étaient au rendez-vous munies de lampes électriques ou frontales, un groupe d'enfants très impatients de marcher dans la nuit a suivi la rando sans faillir et souvent en gambadant sur les sentiers.

Suite page 20

Au retour, les tables sont mises, chacun se range sagement en file indienne pour se faire servir un grand bol de soupe à l'oignon. Les discussions vont bon train sous le chapiteau, même si la lune, principale invitée, n'a fait qu'une brève apparition au cours de cette belle nuit.

Autre manifestation à noter pour le S.I. : l'exposition de l'automne.

Photo Anne Crozel

Photo Anne Crozel

Photo Anne Crozel

La soupe : épluchage et cuisson des oignons, puis service.

Photo Alain Millet

Le groupe des randonneurs.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE SE SOUVIENT

Janine Berthet

Elle a été la cheville ouvrière du Syndicat d'initiative et surtout son « grand argentier ». En 1985, une équipe de bénévoles, tous retraités, formant un groupe d'amis, s'est largement investie dans l'association apportant des idées nouvelles, proposant des fêtes et de multiples activités. Janine répondait toujours présente : la reconnaissance des balades alentours ou plus lointaines en montagne, la préparation des bals à la salle des fêtes, sa présence aux feux de la Saint-Jean ou pour les permanences pour les expositions, mais aussi son adhésion active à la bibliothèque…

De son pas menu, elle a parcouru des milliers de kilomètres, distribuant les infos dans les boîtes aux lettres des adhérents (pas d'internet à ce moment-là). Et surtout elle tenait les comptes. Sur son grand registre, étaient consignées toutes les moindres dépenses et à l'issue de chaque manifestation, elle nous donnait le détail des résultats.

Sans jamais élever la voix, toujours patiente et souriante, c'était Janine qui nous a quittés cette année et que le S.I. remercie pour son investissement.

Nicole Millet

Photo archives

Janine Berthet entourée de ses amis.

Cinéma

Le grand virage a été pris en septembre 2014 et le Cinéma Rural Bresse-Revermont, dont nous sommes adhérents, est passé au numérique.

Comment est organisée cette activité avec l'équipe qui l'anime ?

Des affiches sont posées dans les hameaux et une grande affiche sur la place J. Rynois rappelle la programmation de la semaine.

La veille de la projection, deux personnes disponibles vont chercher le véhicule contenant le matériel dans la commune qui vient de projeter, soit à Varambon, soit à Simandre, soit à Treffort...

Le matin de la projection, Alain, Hervé et Cédric installent et font des essais. A 19h pour les films enfants ou à 20h30 pour les autres films, les spectateurs sont accueillis à la salle des fêtes. Au cours de la soirée, un tirage au sort permet aux heureux gagnants de repartir avec une place gratuite ou une affiche du film.

Puis c'est le rangement de la salle avec l'aide de tous, ceux-ci en profitent pour commenter ce qu'ils ont vu. Cette animation se répète 14 fois entre septembre et juillet.

Elle fonctionne grâce aux bénévoles des 14 communes et à l'investissement des membres du bureau qui la gèrent avec compétence et efficacité.

Pour nous, c'est proposer aux Neuvillois une offre culturelle accessible à tous et à moindre coût (depuis le passage à l'euro, entrée 3 € pour les adultes et 1,50 € pour les enfants).

Nicole Millet

L'AMICALE DE THOL

L'Amicale de Thol a tenu dernièrement son assemblée générale. Le rapport d'activités du président a rappelé le succès de la fête du hameau qui s'est déroulée près du four, à la fin mai. Cette fête très conviviale a notamment permis à de nouvelles familles de faire davantage connaissance avec leur village. Il a aussi rappelé l'acquisition de nouveaux équipements. La campagne d'affouage a permis à 86 ménages de prélever quelques moules de bois de chauffage dans les Communaux. Les comportements négligents de quelques affouagistes nécessiteront cependant de modifier le règlement d'affouage pour les futures campagnes.
Le rapport financier affiche quant à lui une situation saine, la trésorerie étant principalement alimentée par les cotisations des adhérents et les inscriptions aux coupes de bois.

Les projets pour l'année 2016 consistent en la reconduction de la fête annuelle prévue le samedi 28 mai. Des travaux touchant à la sécurisation des accès à la salle commune seront aussi engagés.
Au moment du renouvellement du conseil d'administration, le président Armand GAC faisait savoir qu'il se retirait de toute responsabilité au sein de l'Amicale. Il avait créé celle-ci en 1990, à la demande de plusieurs Tholois qui voulaient relancer les coupes périodiques de bois de chauffage. Selon eux, en tant que nouveau conseiller municipal du hameau, l'organisation de cette tâche lui incombait. Trois campagnes avaient été effectuées au cours des années 90. Les cotisations des acquéreurs des lots avaient permis de financer en grande partie les travaux de rénovation de la salle commune, effectués par de nombreux Tholois bénévoles : création d'une extension pour la cuisine et les sanitaires, réfection de la salle désormais totalement opérationnelle et fonctionnelle. Après 25 ans de présidence, Armand Gac a donc souhaité passer la main. Un nouveau bureau a été élu. Jean-Marie Almand devient le nouveau président de l'Amicale. Sandrine Vey conserve le secrétariat et François Carobbio prend en charge la trésorerie.

Armand Gac

Photo Alain Millet

Jean-Marie Almand, nouveau président ; Armand Gac, ancien président ; Sandrine Vey, secrétaire.

L'HARMONIE JUJURIEUX NEUVILLE ACCOMPAGNE LES MANIFESTATIONS

L'Ensemble Harmonique Jujurieux Neuville est souvent sollicité pour accompagner les manifestations du village. Quelques notes de musique et les sourires sont sur tous les visages. "On ne vend pas la musique, on la partage", a dit Léonard Bernstein.

Photo V. Gerbe

Les musiciens de l'Harmonie.

La fête du port en décembre.

Abel, 9 ans, a rejoint les rangs de l'Harmonie.

En cuisine pour la journée moules frites.

Concert pour le carnaval du Sou des Ecoles.

Photos Alain Millet

Répétition en vue de la fête de l'école.

Avec la "vague" des conscrits.

Concert de quartier à Fromente.

LA FÊTE DES CONSCRITS

Les conscrits

Les conscrits étaient les jeunes hommes inscrits sur les rôles de l'armée en vue d'accomplir leur service militaire. La conscription a été instaurée en 1798. De 1800 à 1805, le conscrit pouvait payer un remplaçant. Puis il y eut le tirage au sort. En 1905, le service militaire est devenu obligatoire.

Souvent les jeunes gens se réunissaient pour célébrer leurs derniers moments dans la société civile. Faire les conscrits dans les années 40 consistait à apporter une cocarde à chacune des filles « conscrites » et à être accueillis autour d'une bonne bouteille.

1925

Photo Archives J.F. Badel

1er rang assis, de gauche à droite : Paul Charbonnel, Marius Badel, Francisque Guy, Albert Boisson, Joseph Noir, ??
2ème rang, debout de gauche à droite : Jean Lablache, ??, Claude Corrand, ?? , Marcel Grobon, Léon Michaud, Louis Darmeray

1975

Photo Archives

1er rang assis, de gauche à droite : Mme Marie Saunois, Mme Vucher, M. Lucien Marron , Juliette Meurenand, Claudius Jandor, Mme Berthe Lozier
2ème rang : Patrick Simonin, Jean Capuano, Mme Balivet, Lucien Meurenand, Mme Jacquet, Jaime, Mme Raymonde Bugnot, Mme Françoise Michaud, Jean-Paul Bricaud , Jean Musy, ?? , Charles Guillon, Aristide Marin, René Petoille, Jacky Picard.
Dernier rang : M. Pittion, Patrick Caluory, Loulette Grobon, Marcel Lozier, Jean-Pierre Michon,

Photo Alain Millet

En 2015.

Amicale des classes en 1 et 6

L' Amicale classe en 1 et 6 est une association loi 1901 qui a pour but d'organiser la journée des classes, des années se terminant par 1 et 6.

En 2016, cette journée aura lieu le samedi 9 avril. Elle réunira les « conscrits » ou « classards » pour un grand moment festif. Coiffés d'un gibus et une cocarde au revers de la veste, les participants déambuleront dans les rues du village lors du défilé en fin de matinée. Place ensuite au banquet avant de retrouver famille et amis le soir pour le repas dansant.

C'est toujours un moment de convivialité très apprécié.

Chaque année, en février, une vente de tartiflette permet de récolter des fonds afin de financer une partie des dépenses de la journée des classes. En 2016, elle aura lieu le dimanche 13 février sur le parking d'Intermarché. Seuls les Neuvillois et « anciens Neuvillois » répertoriés recevront une invitation à cette journée. Si vous avez été oublié, n'hésitez pas à contacter la présidente Chantal Capuano.

L'association est gérée par un bureau, toujours disposé à accueillir les bonnes volontés pour l'organisation de la vente de tartiflette et de la journée des classes !

Patricia et le bureau de l'Amicale

Contact :

Chantal Capuano
Présidente
04 74 37 70 93

L'AMICALE DE FROMENTE FAIT LA FÊTE

L' Amicale de Fromente a pour objet de se réunir en fin d'été à l'occasion d'un repas de quartier.
Nouvelle page de l'histoire de notre association, ce samedi 5 septembre, étaient également conviés les anciens habitants du hameau.
L'apéritif, autour du verre de l'amitié, a été l'occasion pour certains de se présenter les uns aux autres et pour d'autres, de se retrouver après de nombreuses années. Le repas entièrement cuit au four communal, s'est déroulé sur une bonne partie de l'après-midi. Puis après une balade digestive, discussions ou parties de cartes nous ont amenés à la collation du soir.
Dans cette atmosphère empreinte de souvenirs émouvants, l'ensemble des participants a échangé et chanté jusque tard dans la nuit.
Depuis deux ans l'Amicale propose aussi différents moments conviviaux qui permettent de garder un lien tout au long de l'année : janvier 2014, autour d'un pot-au-feu, en début de cette année en partageant une choucroute et en juin en organisant une soirée musique avec le concours des musiciens des formations de Neuville et de Jujurieux.

De nouvelles aventures sont en gestation, le plaisir de faire plaisir, c'est l'ADN qui anime les membres du bureau de l'Amicale de Fromente.

Le bureau de l'Amicale

La vogue à Fromente en 1919.

Photo Archives

Photo Alain Millet

Fromente : nouveaux et anciens habitants réunis.

LE CLUB DES BLÉS D'OR : RENCONTRE

Quel beau titre pour une asso - ciation !
Ses membres, riches d'une vie bien remplie, sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes.
D'abord, l'accueil de celles et ceux qui comme eux ont du temps.
Echanger sur sa vie au sein du même village, nous n'avions pas toujours eu le temps, la curiosité ou l'occasion de connaître d'autres habitants de Neuville. Il faut bien dire que les lieux de rencontre dans le village n'étaient pas toujours évidents. C'était parfois à l'occasion de commissions à la poste ou dans l'une des 2 épiceries à Neuville-le-Haut ou le Bas, lors des vœux du maire, à la sortie de l'école ou à l'église selon nos centres d'intérêt, que nous nous sommes croisés. Pris par la vie professionnelle, nous n'avions pas toujours approfondi ces contacts que nous retrouvons aujourd'hui en prenant le temps.

Ensuite vivre dans notre village.
Comme les habitudes, les relations évoluent. Faire la queue au super-marché, attendre au bureau de tabac, participer à des journées de vide-grenier, aller à la bibliothèque les mardis ou samedis après-midi, assister aux séances de cinéma ou aux réunions du Syndicat d'Initiative permettent de rencontrer des nouveaux arrivants.
Neuville est riche d'activités pour tous, certains d'entre nous y participent, tous nous nous y intéressons et notre grand plaisir, c'est de nous retrouver et d'en parler. Anciens habitants de Neuville ou des hameaux, nouveaux arrivants au village pour y vivre la retraite, nous nous rassemblons pour partager nos souvenirs et nos découvertes.

Des jeux les mercredis après-midi.

Photos Alain Millet

Bien sûr, pour occuper nos mains et nos esprits, nous jouons qui à la belote, qui au scrabble chaque mercredi après-midi sans oublier la pause goûter. Une fois par mois « Grand mercredi », nous jouons au loto. Tout ceci se passe dans la bonne humeur.

Et avec le soutien de la fédération « Génération Mouvement ».
Nous invitons celles et ceux qui souhaitent apporter leur expérience, ou qui cherchent à élargir leurs connaissances à rejoindre le club des Blés d'Or. Nous débattons pour étendre nos activités : repas avec visite d'une commune plus ou moins lointaine, réunions d'informations sur les technologies nouvelles ou autres. Nous avons toujours en soutien la fédération Générations Mouvement (nouvelle appellation des « Aînés Ruraux ») pour faire face aux « exigences administratives » auxquelles nos activités peuvent avoir à se soumettre.

Françoise Lung

Adhésion 15€ dont 7 reversés à la fédération.

Contact :

Renée Taponard
Présidente
04 74 37 78 13

Des rencontres autour d'un repas.

Photos Alain Millet

ÉCOMUSÉE

A Neuville, tout le monde a entendu parler de l'écomusée « Les Vieux Clous » mais peu de gens osent venir nous rendre visite. Cependant depuis ces 10 dernières années, quelle évolution !
Un travail important a d'abord été celui de disposer le matériel selon les thèmes. Ainsi les visiteurs découvriront le coin du vigneron, celui du laboureur, la laiterie mais aussi la cuisine du paysan, la salle de classe…. Grâce à la patience et au travail méticuleux de certains d'entre nous, diverses machines ou tracteurs ont eu un jour « un déclic ». Alors la récompense de l'équipe, c'est bien le premier démarrage d'une machine.
Un des premiers objectifs est celui de restaurer et de faire fonctionner la gigantesque batteuse, objectif ambitieux qui demandera beaucoup de travail, de finances pour le matériel (pièces de menuiserie, de métal…) et de « l'huile de coude ». Mais grâce à notre ténacité, ce défi est lancé et nous espérons bien un jour faire revivre cette machine et organiser une fête de la batteuse avec une exposition de tous nos engins. Ce sera un moment de bonheur pour les nostalgiques de l'ancien temps et de découverte pour les jeunes générations.
Cependant nous ne laissons pas de côté tous les autres outils déjà stockés ou que des familles continuent à nous apporter. Il ne faut pas que l'écomusée stagne, le visiteur doit trouver du changement lorsqu'il revient nous voir.

Un autre objectif, mais non moins important, est celui de notre promotion, nous faire connaître plus largement et accueillir le touriste de passage mais aussi de faire découvrir le travail et la vie de leurs grands-parents ou même arrière-grands-parents à nos petits écoliers.
Pour cela nous avons pris des contacts avec les écoles mais aussi avec les offices de tourisme et les autocaristes afin qu'ils proposent la visite des « Vieux clous » dans leur programme. Nous serions fiers et bien récompensés car nous sommes le seul musée du département à posséder autant de matériel divers.
Que de projets, que d'espoir, que d'idées ! Mais pour avancer, il faut des bras, beaucoup de bras et un appel est lancé aux bénévoles. Toutes les compétences seront les bienvenues, bricoleurs, peintres, menuisiers, métallos, décorateurs, restaurateurs de meubles…
Toutes les générations peuvent participer, des plus jeunes aux plus anciens qui sont notre mémoire. Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le mercredi soir. Discussions, questions, obser - vations… peuvent susciter des vocations et il y a de l'occupation pour tous.

C'est dans le cadre de ces démarches ambitieuses mais réalistes et réalisables que nous vous attendons au Domaine de Thol.

Gérard Goulette

Contact :

Gérard Goulette
Président
04 74 37 73 87

Les responsables des Offices de Tourisme de l'Ain guidés par Gérard Goulette, visitent l'écomusée.

Photos Alain Millet

Le matériel du musée.

"PATRIMOINE DE NEUVILLE-SUR-AIN" POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Présentation de l'association

En juin 2015, par la volonté d'une poignée de bénévoles, est née l'association « Patrimoine de Neuville-sur-Ain ». Elle se veut multigénérationnelle et a deux principaux objectifs.

• Le premier est la valorisation du patrimoine de la commune. Chaque site de Neuville se retrouvera ainsi mis en lumière par un travail de connaissance et de recherche. De la mémoire de nos anciens et des anecdotes aux études plus littéraires aux archives, un site, qui peut aujourd'hui paraître banal, se retrouvera comme un élément indissociable de l'histoire de notre village.

• Le second est la rénovation d'œuvres de notre patrimoine. L'association peut prendre à sa charge (totalement ou en partie) la rénovation d'une œuvre. Par exemple, en collaboration avec des organismes tels que la « Fondation du Patrimoine », cette structure a prévu de proposer à la municipalité des projets de travaux qui pourraient alors faire l'objet de financements dits « participatifs ».

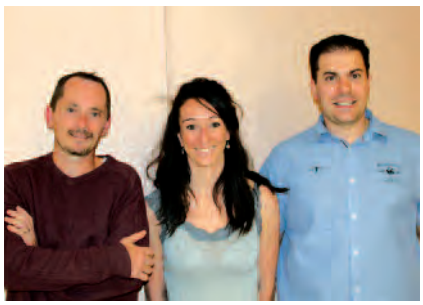

De gauche à droite :
le trésorier : Laurent Noël,
la secrétaire : Marine Gicquel,
le président : Fabrice Cornaton.

Accueil pour les Journées du Patrimoine.

Visite commentée du "Camp de Thol" pour les Journées du Patrimoine.

Photos Alain Millet

La vie de l'association

La manifestation majeure restera « Les Journées Européennes du Patrimoine 2015 ». Pour la première fois, une communication a été établie afin que cinq lieux ouverts soient présentés. Aux traditionnelles portes ouvertes de l'écomusée, de l'église Saint-Martin et du moulin des bords de l'Ain, s'est ajoutée une visite du camp de Thol (commentée par des bénévoles du Syndicat d'Initiative) ainsi que l'ouverture de la chapelle Saint-Anne à Arthurieux.

Actuellement, l'association a commencé un minutieux travail de recherches. Les Neuvillois et toutes les personnes intéressées par ces travaux pourront consulter le site internet www.patrimoine-neuvillesurain.fr, une page Facebook (réseau social) ainsi qu'un compte Instagram (Echange de photos) car l'association a déjà opté pour le numérique.

Une citation retrace à elle-seule l'esprit de l'association : *« Il n'y a qu'un travail pour les hommes, arracher quelque chose, si peu que ce soit, à la destruction et à l'oubli. »* J. Duhamel, 1971.

Le président F. Cornaton

Patrimoine de Neuville/Ain

Contact : www.patrimoineneuvillesurain.fr

THOL-FOLK : DANSES ET MUSIQUES TRADITIONNELLES

Débutants ou non, venez nous rejoindre pour danser dans la bonne humeur et la convivialité des danses collectives ou en couples, nous en apprenons régulièrement pour le plaisir de tous et révisons celles déjà connues au cours de l'année.
Nous sommes une association loi 1901, fondée et animée par deux passionnés du folk (non costumé), son président Thierry Van Voorthuysen danseur - musicien et Maryté Nalbandian danseuse traditionnelle et classique.
Nous organisons un atelier pour apprendre et perfectionner les danses traditionnelles, il a lieu durant toute la saison de sep - tembre à juin.

Comment se déroule un atelier ?
Un échauffement conduit par Maryté, des exercices simples et ludiques pour tous, augmentent équilibre, souplesse et attention (échauffement qui permet de mieux se concentrer et d'oublier la fatigue de la journée et de bien se préparer à une bonne soirée de danses).
Puis c'est l'apprentissage de nouveaux pas et si nécessaire pour l'étude d'une nouvelle danse, son origine et des explications ou anecdotes sur son histoire ainsi que le contexte dans lequel cette danse était pratiquée.
Nos danses répertoriées sont très variées : danses de la renaissance, bourrées de nos provinces, danses bretonnes, scottishs, mazurkas, valses, danses suédoises, anglaises, hollandaises, des Balkans et de bien d'autres pays.

Une pause permet de se désaltérer et de récupérer.
Les danseurs musiciens peuvent venir avec leurs instruments et jouer ensemble dans la deuxième partie de la soirée pendant que les autres dansent.
L'atelier dure environ 2h30, le 3ème vendredi du mois à 20h30 (vacances scolaires comprises) Salle du CEL au DOMAINE de THOL Neuville-sur-Ain.
Le bal folk : *"Tous les pas et les figures sont expliqués. Les danseurs sont guidés tout au long de la soirée, les plus à l'aise entrainant les plus hésitants. Véritable remède contre la tristesse et la grisaille. Cette rencontre est tout simplement une invitation à la fête."*
(ToPê)

Contact :

Thierry : 06 01 79 75 90
Maryté : 06 08 52 58 07
thol.folk@aol.com
Tarif : Adhésion et cotisation pour la saison : 20 €

Photo N. Viousasse

NEUVIL'DANSE

Photo Alain Millet

Une dizaine de danseurs se retrouvent tous les lundis pour partager le plaisir de danser : rock, danses de salon…

Contact : **Agnès Demaria -** 04 74 37 72 02

LA JOUTE NEUVILLOISE : HIER ET AUJOURD'HUI

Durant toute la belle saison nous avions, oui à Neuville, une magnifique piscine, la seule du département !
Un véritable privilège dont le village profitait largement et de nombreuses activités furent créées autour de ce bassin aménagé sur notre belle rivière d'Ain.
Malheureusement, tout, ou presque, fut détruit en juillet 1944, piscine, pontons, plongeoirs et le chalet bordant la rivière.
A l'époque, il y a avait la fête des joutes tous les 15 août.
Les clubs de Nantua, Oyonnax, Mâcon, St Amour participaient.
Les spectateurs arrivaient, en grande partie, par le train (tramway de l'Ain) qui s'arrêtait juste en face du club (ligne Ambérieu, Nantua, Oyonnax). La voie ferrée, disparue aujourd'hui, longeait la route (Sous Roches) qui mène à Poncin.
Le président du club était M. Henry Léopold fondateur de Tiflex, le Dr Rossand excellent nageur et plongeur, l'entraîneur était M. Garry, grand père de feu le patron de « Garry Bourg/Ambérieu ».
C'était une grande et belle fête animée par la fanfare du bataillon des Tirailleurs Marocains, basé à Bourg.
Quatre ou cinq bénévoles cuisaient les gaufres vendues tout l'après-midi.
Les compétitions de natation, auxquelles je participais avec, je dois le dire, certains bons résultats, tant pis pour mes chevilles, se déroulaient de 13h à 20h : courses du 100 m, 200 m, relais 1000 m, water-polo et plongeons de 11 m.
Les joutes lyonnaises terminées, laissaient la place à la fameuse « course aux canards » lâchés au milieu de la rivière avec les pattes attachées interdisant toute velléité de décollage.
Nous avons même eu un champion de France de joutes lyonnaises en la personne de Mr Georges Picard, natif de Thol.
Je me réjouis de voir renaître, au même endroit, ce sport viril que sont les joutes et je souhaite, à ce récent club, une belle longévité.

Souvenirs de
Raymond Bottex (91 ans)

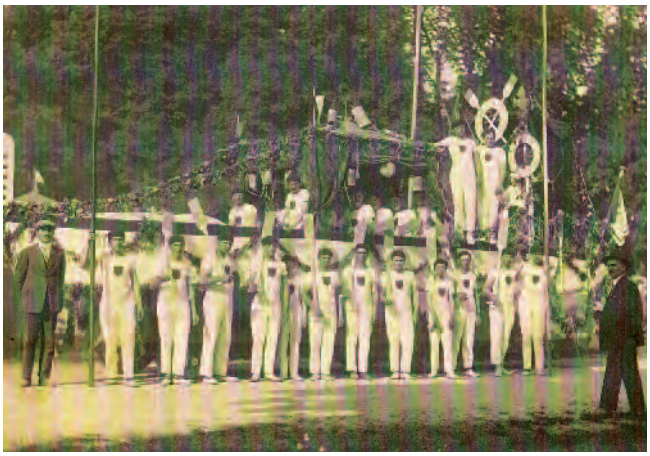

Photo Archives

La joute en 1926.

La joute en 2015.

Photos Alain Millet

Contact :

La Joute Neuvilloise - Jérôme Lingot - 06 99 39 82 10

LA FÊTE DE LA PÊCHE AVEC P.P.V.A.

Chaque année, P.P.V.A. (Pêche, Protection, Vallée de l'Ain) organise une grande fête de la pêche ouverte à tous. Elle a lieu dans le ruisseau du Veyron à Leymiat, début juin. 100 kilos de truites sont déversés à cette occasion, pas besoin de permis pour participer. Un concours est proposé aux enfants, une démonstration de pêche à la mouche attire les curieux. Les membres de l'association ont préparé une gigantesque paëlla à déguster sur place ou à emporter. Toutes les conditions sont réunies pour passer une excellente journée. Un nouveau rendez-vous est lancé pour le 5 juin 2016.

Photo PPVA

Contact :
www.pêche-protection-vallée-ain.fr
Président : Michel Vorger - 04 76 07 71 52

LE TENNIS CLUB DES BORDS DE L'AIN : UNE JOURNÉE PARENTS-ENFANTS

Le Tennis Club des Bords de l'Ain (T.C.B.A.), entente entre les villages de Neuville et de Poncin, est une association en plein essor avec cette année 155 licenciés dont 74 jeunes de 5 à 18 ans et 81 adultes. Nous organisons quelques manifestations tout au long de l'année : une vente d'huîtres en décembre, un tournoi officiel en juillet à Neuville, un loto et nous participons à la fête de la musique à Poncin.
Pour la deuxième année, avec l'aide de nos deux intervenants : Florian Blot, professeur diplômé d'Etat, et Stéphane Lochet qui a un contrat de qualification professionnelle, nous avons mis en place une journée parents-enfants. Cela permet à nos jeunes licenciés de faire découvrir leur sport à leurs parents et de jouer avec eux.

Contact :
http://www.tcbordsdelain.fr
Président : Eric Jacob
04 74 37 28 74

Des échanges de balles, des doubles mixtes sont au programme de cette journée. Et tous, petits et grands s'accordent pour déclarer que c'est un très bon moment de détente et de loisir où le sourire et la bonne humeur sont de rigueur.

Eric Jacob

Le tournoi d'été.

Un groupe de l'école de tennis.

L'équipe des 15-16 ans.

Photos Alain Millet

LA CHASSE DE NEUVILLE : MERCI À TOUS

Neuville quand même en fête au Parc des Peupliers.

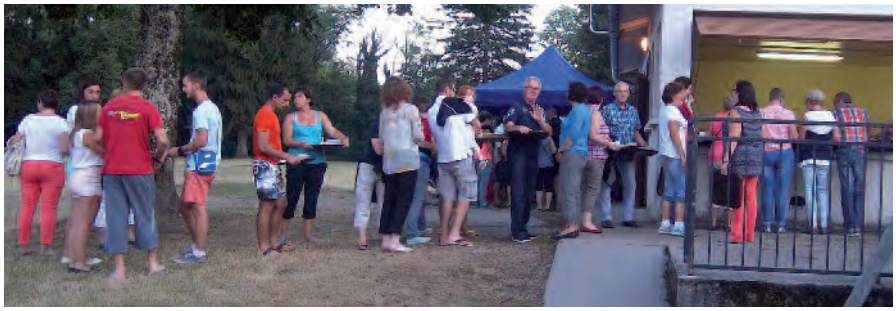

Une belle soirée débute.

Après avoir vu les efforts de toute une société anéantis par l'annonce, dans un premier temps, le vendredi soir, de l'annulation de tous les feux d'artifice dans l'Ain, puis dans un second temps, le samedi matin du bal et de la buvette, nous avions le moral comme on dit « dans les chaussettes », pourtant nous avons quand même continué la préparation de notre repas, pensant le proposer à la vente, au parking d'Intermarché, le dimanche matin. Bien nous en a pris, puisque M. Goutte, responsable de la Commission de la vie associative, est venu nous annoncer que nous pouvions quand même prétendre à servir le repas. Ce fut un soulagement, mélangé à une crainte de ne pas voir beaucoup de monde vu le temps annoncé, averse de 18h00 à 18h30, cela devrait passer, mais les gens viendraient-ils ?
Eh bien, ils sont venus, ils étaient là, les gens de Neuville, ils sont venus, après l'averse annoncée, ils sont arrivés, se sont assis à table, d'autres à la buvette que certains d'entre nous ont eu la bonne idée d'ouvrir et de tenir avec brio. Puis une ambiance « bal musette » des animateurs de CRESCENDO, dont la prestation avait été conservée par la Municipalité pour cette soirée, est venue envelopper le Parc des Peupliers « NEUVILLE ETAIT EN FETE ». Une soirée éminemment sympathique que nous avons bien appréciée et je pense vous aussi puisque nous avons servi entre 250 et 270 repas. Donc merci, merci à Monsieur le Maire de Neuville-sur-Ain, merci à toute la Municipalité qui nous ont permis de tenir Neuville en fête, MAIS SURTOUT MERCI A VOUS MESDAMES ET MESSIEURS, NEUVILLOISES ET NEUVILLOIS !!…

Daniel Audibert

Le service...

...avec le sourire.

LA CHASSE DE THOL

Journée pétanque.

Vente du boudin.

Photos Alain Millet

L'AMICALE BOULE NEUVILLOISE

La saison 2015 de la société bouliste s'est déroulée avec une nouvelle présidente puisque lors de l'assemblée générale de septembre 2014, Fabienne Lovison a succédé à Pierrot Champel, celui-ci restant cependant au bureau.
Au cours de la saison, l'ABN a fait disputer de nombreux concours : le challenge Griffard, celui de l'Amitié en quadrettes mixtes puis celui des commerçants et artisans, le concours vétérans et le challenge neuvillois. Enfin la société a organisé le 1er mai la rencontre Interclub du secteur 3 où tous les participants ont partagé à midi un excellent repas amical servi au restaurant du Faisan Doré. Il convient également de souligner que le boulodrome couvert de Thol accueille, durant la période hivernale, les joueurs assidus des clubs voisins dans une ambiance toujours chaleureuse et conviviale.
En conclusion, l'Amicale Boule Neuvilloise est particulièrement satisfaite de sa saison 2015.

Christian Bouillet

Les dirigeants de l'ABN.

Le challenge neuvillois.

LA PÉTANQUE NEUVILLOISE

Une nouvelle association est née, elle s'appelle « Neuville Pétan - que ». Elle s'est installée au domaine de Thol, dans le hangar près du skate-park. Elle est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP). Pour cette première année 2016, elle organisera des concours ouverts à tous. Chaque vendredi soir, à partir de 18h, elle accueille toutes les personnes intéressées ou qui souhaitent simplement avoir des renseignements sur ce sport ou sur l'association. Dès l'âge de 15 ans, on peut prendre sa licence. En 2017, elle organisera des championnats et proposera une école de pétanque.

Le bureau de la Pétanque Neuvilloise.

Contact :

M. Germain
06 23 79 63 49
Mme Cormorèche
06 60 13 78 86

Photos Alain Millet

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

Introduction

Neuville au début du siècle dernier était un village essentiellement viticole complété par une polyculture qui permettait de vivre en autarcie. Peu à peu, l'élevage a pris de l'importance avec la création de la fromagerie.
Ainsi l'évolution s'est poursuivie au fil des années.
Les pages suivantes présentent le film de la transformation de notre village avec, émaillés dans le texte, des récits d'un enfant (récits imaginaires) et quelques renseignements plus précis du « monde agricole neuvillois ».

Situation avant-guerre

Je m'appelle Albert, *j'habite le village, une maison en pierre, avec au rez-de chaussée la cave à laquelle on accède par quelques marches et outre les tonneaux, ma mère y stocke les réserves pour l'hiver : pommes, noix, châtaignes, pommes de terre… Les pièces d'habitation sont au-dessus, un poêle à bois permet de cuisiner et de se chauffer, une lampe à pétrole éclaire la pièce pendant la veillée.*
Les journées sont rythmées par les allées et venues des 2 vaches de la ferme qui sont conduites à l'étable pour la traite. C'est ma mère qui s'occupe de ce travail ainsi que des quelques poules et de la chèvre. Mon père, lui, soigne sa vigne bien exposée sur les coteaux au-dessus de la rivière d'Ain. Il fera un vin bien fruité et pas très fort, j'ai parfois le droit de me désaltérer avec ce petit vin allongé d'un peu d'eau.
Pour travailler la terre qui sera semée de blé ou d'avoine, on attelle les deux vaches, notre voisin, lui, a des bœufs. Souvent je retrouve mes camarades pour de bonnes parties de cache-cache alors que nous sommes censés garder les vaches. Au moment des travaux des champs, foins, moissons, vendanges… toute la famille participe.
Parfois les discussions sont animées dans le village, les hommes cherchent à améliorer leur condition de vie et après bien des réflexions, ils décident de créer « La Prévoyante » en 1908. Cette société permettra aux adhérents de s'assurer contre les accidents et les maladies qui menacent leur bétail. L'Union Neuvilloise, quant à elle, créée en 1910, assurera les familles.
Mais la guerre est déclarée. Dans le village ne resteront pour travailler que les femmes, les enfants et les vieillards qui courageusement font face. Alors j'apporte toute mon énergie pour seconder ma mère. Les travaux saisonniers s'exécutent, une année après l'autre, au rythme du passage du facteur qui dépose des nouvelles du soldat s'inquiétant pour les parents, pour la récolte ou de la visite du maire, messager d'une triste nouvelle.

Coteaux couverts de vignes

Quelques chiffres donnent une image de la situation de l'agriculture, avant 1914, à Neuville.

Le cheptel était le suivant :

52 chevaux et 2 mulets	180 élèves bovins
7 taureaux	115 moutons, 10 béliers
235 bœufs	150 agneaux
200 vaches	90 porcs

On peut compléter ces chiffres par ceux de la répartition du territoire selon les cultures :

1 085 ha de terres labourables (cultures, prairies artificielles)

100 ha de jachère	20 ha de pâturages
60 ha de prés naturels	200 ha de vignes
30 ha d'herbages	90 ha de landes incultes

10 ha de cultures diverses
128 ha de bois et 235 ha de terrains divers

La société « La Prévoyante » contre la mortalité du bétail de Neuville sur Ain a été fondée en 1908. (1er PV connu le 19 mars 1908)

Les P.V. expliquent la mise en place de la société et son fonctionnement. Le président en est Joseph Rynois et le secrétaire est Jules Champel.

Dès 1909, un projet de fédération des mutuelles de l'arrondissement se voit refusé par la société de Neuville.

En 1911, La Prévoyante compte 114 sociétaires. La commune est divisée en « sections » (quartiers ou hameaux) représentés par des syndics :

- **Neuville-le-Haut - Pineau François et Derrier Séraphin**
- **Neuville-le-Port - Martin Anthelme et Modas Alexandre**
- **Thol nord - Juliéron Félix et Luquin Jules**
- **Thol sud - Thomas Louis et Lozier François**
- **Saint-André - Carlet Claude et Chêne Claude**
- **Fromente - Martin Adrien et Gordon Charles**
- **Arthurieux Planche - Bottex Baptiste et Lablache François**
- **Résignel Rappes - Monnier Jean-Marie et Buiret Henri**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉRITE AGRICOLE

Dans les derniers documents, on ressent des difficultés financières. En 1941, il est question de réassurance à la caisse de Nantua.

En 1946, le président est Jean-Baptiste Pineau, le trésorier Edouard Caillon et le secrétaire René Champel.

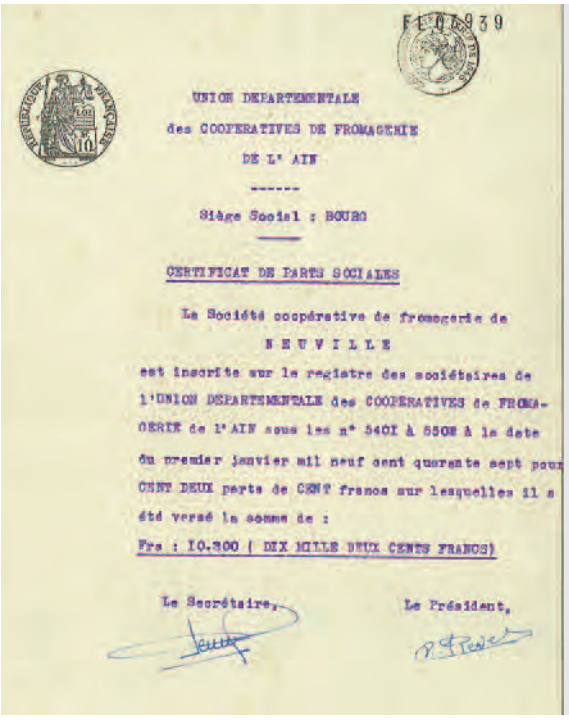
UNION DEPARTEMENTALE
des COOPERATIVES DE FROMAGERIE
DE L' AIN

Siège Social : BOURG

CERTIFICAT DE PARTS SOCIALES

La Société coopérative de fromagerie de
NEUVILLE
est inscrite sur le registre des sociétaires de l'UNION DEPARTEMENTALE des COOPERATIVES de FROMAGERIE de l'AIN sous les n° 5401 à 5502 à la date du premier janvier mil neuf cent quarante sept pour CENT DEUX parts de CENT francs sur lesquelles il a été versé la somme de :
Frs : 10.200 (DIX MILLE DEUX CENTS FRANCS)

Le Secrétaire, Le Président,

Page registre.

Photo Archives.

Une famille de St-André avant 1914.

Le premier et le plus respectable des arts, c'est l'agriculture.
Jean-Jacques Rousseau

Situation entre les 2 guerres

Je m'appelle Yvonne *et je vis dans un hameau. En ce moment les gens du village ne parlent que du projet de la fruitière. C'est M. Rynois qui est à l'origine de cette initiative. « Pourquoi ne pas fonder une société de fromagerie afin de permettre un débouché à la production du lait ». C'est ainsi que le 29 août est née la laiterie coopérative à Fromente.*

Je suis bien curieuse de voir comment est refroidi le lait dans des bacs où coule l'eau d'une source dans le petit appenti qui jouxte le bâtiment dans lequel est installée la fromagerie. Chaque jour, le lait est collecté et pesé dans le « pèse-lait » construit dans chaque hameau. Un carnet permet au fruitier de noter la production journalière pour chaque ferme. Et ce

moment est aussi l'occasion de bavarder, d'échanger des nouvelles. Et nous les gamins du village, nous ne voulons pas manquer ceci.
« Maintenant que notre lait servira à faire du fromage de « gruyère », il nous faudra plus de vaches, a dit un jour mon père. C'est le grand-père qui continuera à entretenir la vigne qui nous reste. Il faudra aussi moderniser l'étable et l'agrandir mais encore rentrer non seulement plus de foin, mais aussi du fourrage, de la luzerne, du maïs fourrager pour nourrir le troupeau. Nous garderons tout de même un cochon et quelques chèvres, c'est toi, Yvonne, qui t'occuperas de la basse-cour. »
C'est ainsi que j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt tous ces changements dans notre ferme si tranquille.

La société de secours mutuels en 1893.

L'appenti de la fromagerie de Fromente où l'on refroidissait le lait.

Le pèse-lait de Résignel.

Photo René Basset

Léon Chanel, dernier fromager et sa famille.

Causes et résultats de l'évolution jusqu'en 1960

Les deux guerres mondiales ont bouleversé la première moitié du 20ème siècle et ont eu une influence décisive sur les progrès de l'agriculture et sur les transformations de moyens d'exploitation. Ces deux crises ont accéléré le phénomène et précipité les évènements de telle sorte qu'elles paraissent comme des tournants importants.

La guerre de 1914-1918 a achevé les progrès en train de s'accomplir depuis 150 ans :
- Utilisation des engrais.
- Premières embouches.
- Premiers engins mécaniques tractés.
- Elle a également redonné le coup de pouce à l'agriculture que le gouvernement encourage toujours après-guerre.

Cependant cette guerre a fait beaucoup de victimes (près de 50 transcrites sur le monument aux morts). Après-guerre beaucoup d'hommes jeunes manquaient, ils auraient pu reprendre la ferme de leurs parents. Les vieux cultivateurs restés seuls dans leur ferme, ont continué à faire valoir leurs terres d'une façon végétative, abandonnant les travaux les plus pénibles comme la vigne. Lorsque ceux-ci sont morts, il n'y avait personne pour reprendre en main l'exploitation, elle est donc allée entre les mains d'autres cultivateurs (achat, viager).

C'est ainsi qu'entre deux guerres le nombre d'exploitations est passé de 135 à 80 (il faut compter dans ces chiffres, l'exode rural).

La guerre de 1939-1945 a eu d'autres conséquences. A la libération, le gouvernement a demandé aux cultivateurs de produire beaucoup, les gens ayant, avant tout, faim. Pour répondre à cet appel, les exploitants ont voulu mécaniser à tout prix au risque de s'endetter sans voir leur niveau de vie augmenter sensiblement. C'est cette situation qui a créé, en 1961, ce que l'on a appelé « le malaise paysan ».

Cette guerre a également accéléré les progrès de la chimie, ce qui implique en agriculture un pas de fait dans le domaine des engrais et de la protection des récoltes.
Enfin les agriculteurs se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient plus vivre seuls, subvenir à tous leurs besoins…

On a assisté alors à une grande spécialisation dans l'activité et à de nombreux regroupements :
- De matériels par les CUMA.
- De récoltes par les syndicats.

Des lotissements ont pris la place des champs cultivés sur la colline.

Des encouragements aux agriculteurs.

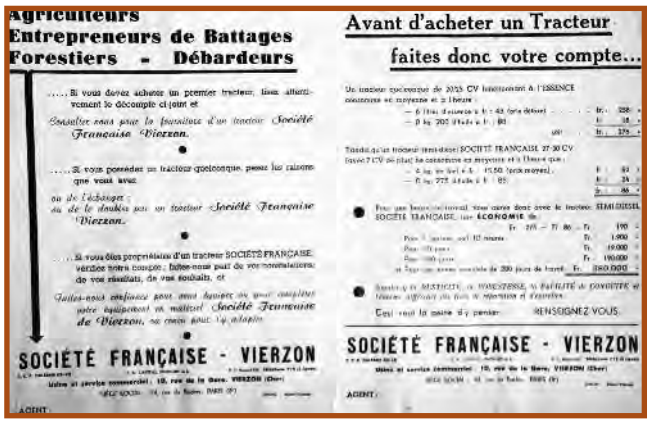

Publicité pour la mécanisation.

- De mise en commun du matériel et des terres pour une exploitation commune. (G.A.E.C. par exemple).

La mécanisation
Elle date de l'après-guerre et est la cause de l'évolution de l'agriculture, elle a provoqué la disparition des exploitations trop petites au profit des grandes. Elle a amélioré les rendements. Elle a permis l'extension de certaines cultures et précipité la ruine d'autres.

Des facteurs favorables ont facilité cette mécanisation :
- Encouragements de l'Etat qui poussait à la production.
- Présence sur le marché de nombreux outils nouveaux qui facilitaient les travaux les plus pénibles.
- Facilité de paiement et de crédits accordés aux jeunes agriculteurs par les caisses du crédit agricole.
- Concurrence des exploitations entre elles.

Cette mécanisation a eu pour conséquence directe l'endettement des cultivateurs, aggravé par les difficultés d'amortissement du matériel acheté au prix fort.

Tableau récapitulatif année 1930 - La Prévoyante

	Bœufs	Vaches	Autres	Adhérents
Neuville-le-Haut	10	26	5 génisses	11
Neuville le port		9	1 génisse	3
Thol nord	8	45	4 génisses	15
Thol sud	2	16	5 génisses	8
Fromente	4	26	3 génisses 1 taureau	12
Arthurieux Planche	8	17	1 génisse	7
Résignel	8	53	3 génisses	14
Rappes	6	23	1 génisse	7
Saint-André	12	15	1 génisse	11

A Neuville en 1930, l'examen des chiffres nous indique : 68 bœufs, 230 vaches et 25 génisses, ce qui fait 2,6 vaches en moyenne par exploitation. Ces chiffres constituent un minimum car l'adhésion à la société n'était pas obligatoire. Les adhérents à « La Prévoyante » étaient 88, tous les Neuvillois étaient concernés. Cependant les agriculteurs des hameaux de Thol et de Saint-André n'adhéraient pas à la coopérative laitière, ils s'étaient tournés vers celle de Pont-d'Ain.

La taille des exploitations est assez régulière (2 à 3 vaches).
La coopérative laitière possédait un taureau reproducteur à la disposition des vaches ou des génisses des adhérents.

Les bœufs étaient utilisés pour le travail, surtout pour labourer, mais les exploitations qui n'en avaient pas travaillaient avec un attelage de vaches. Le matériel était adapté : char à vaches, faucheuse à vaches. Il arrivait que 2 voisins, possédant chacun une vache, les réunissent pour faire un « joug ».

Famille Buiret

Famille Meunier

Famille Pittion

Famille Cordier

Photos d'archives

*1939 : **Je m'appelle Auguste,** j'ai 5 ans et j'habite Thol. Ce matin, j'accompagne mon papa qui va découvrir le tracteur que vient d'acheter M. Rynois. C'est le premier tracteur, dit « transformé » à Neuville. « C'est un Micromax à essence d'une puissance de 10 chevaux. Il est muni d'une faucheuse de coupe « Dollée », d'un brabant porté. Je l'ai payé 20 000 frs, presqu'autant qu'une automobile traction avant qui coûte 25 000 frs. »*

Je suis très impressionné, les roues me semblent gigantesques, les pneus arrière présentent des croisillons. M. Rynois met le tracteur en marche, le bruit me fait sursauter, une petite fumée s'échappe de la cheminée qui est sur le côté du véhicule. J'ai un peu peur alors Papa m'installe sur le siège, quelle fierté de tenir le volant !

1952 : J'ai grandi et mon rêve de conduire un tracteur va se réaliser. Mon père associé à un ami en a commandé un chez le garagiste du village, cela fait deux ans que la commande est passée. Ce sera le premier vrai tracteur à Thol et quelle aventure pour aller le chercher, le retour s'est fait par la route, depuis Strasbourg, en convoi car d'autres agriculteurs avaient fait comme lui.
Il est là, dans la cour, rutilant, imposant. J'ai hâte de faire le premier essai, quelques cahots et me voici qui avance jusqu'au pré avec cet engin. Le travail en sera facilité, plus besoin des bœufs pour labourer, notre tracteur le fera avec sa charrue, il pourra aussi faucher, tirer le char ou le râteau-faneur que mon père projette d'acheter.

Le 1er tracteur de Thol (aujourd'hui à Ecomusée).

Vers la mécanisation.
Photos d'archives

Les paysans sont sans cesse au travail
et c'est un mot qu'ils n'utilisent jamais.
Anton Tchekhov

La situation en 1960

Pour évoluer et vivre de leur travail, les agriculteurs dépendent de différents moyens :
Leurs terres et les exploitations. Les meilleures terres se trouvaient sur les plateaux de Thol et de Saint-André tandis que les plus mauvaises étaient dans les alluvions de l'Ain et sur les pentes caillouteuses. La surface moyenne d'une exploitation était de 15 ha, chacune avait 1 ou 2 ha de bois et friches et le reste partagé entre les prés et les terres cultivées.

Le cheptel de la commune comptait 660 bêtes à cornes. L'élevage bovin constituait la principale ressource des cultivateurs. Sur les 660 bêtes, 400 vaches produisaient du lait et il y avait 260 génisses. La race Montbéliarde y était la plus représentée, on voyait aussi des tachetées plus claires dans leur robe et quelques races Abondance.

En dehors du gros cheptel bovin on notait :

- Une vingtaine de moutons à Fromente.
- Une dizaine de chèvres éparpillées sur toute la commune.
- 9 chevaux.
- 8 paires de bœufs.
- Un mulet.
- 300 porcs regroupés à la porcherie de Fromente (l'engraissement d'un porc à la ferme a disparu).

Le matériel

Les fermes se sont équipées surtout pour perfectionner la manutention du travail de récolte du fourrage ainsi dans le village on trouve :

- 42 râteaux faneurs
- 31 déchargeurs de foins dont 7 ponts, 4 griffes, 11 tapis-roulants, 9 souffleurs (plus perfectionnés)
- 11 chargeurs à fourrage
- 4 presses-ramasseuses
- 9 machines à traire.

Le râteau faneur est l'instrument le plus répandu et le plus indispensable car il réduit le travail du paysan, il en est de même du déchargeur de foin. Le système le plus ancien est celui du pont qui existait déjà avant-guerre, le tapis roulant est plus répandu. La presse ramasseuse est un instrument plus onéreux.
La machine à traire, longue à s'installer et longtemps critiquée, est devenue indispensable dans les étables de 12 à 15 bêtes par suite de manque de main d'œuvre, surtout féminine.

On possède aussi à Neuville :

- 4 moissonneuses lieuses.
- 2 déchaumeuses.
- 2 semoirs.
- 2 pulvériseurs à dents.
- 1 épandeur à fumier.
- 5 tracteurs transformés à partir d'automobiles.
- De nombreux petits engins, motoculteurs, moto - faucheuses, « cultivateurs » pour le travail du jardin ou de la vigne.

L'étroitesse des parcelles et leur multiplication, la faiblesse des terres cultivées ne sont pas favorables à la moissonneuse batteuse. Dans les années avant 1960 le blé était moissonné à la javeleuse ou à la lieuse. La récolte était ensuite battue à l'aide d'une machine à battre par un entrepreneur de Fromente. Puis la moissonneuse batteuse du syndicat effectuait ce travail pour les adhérents leur facilitant la tâche.

Années	Nombre d'exploitations	Superficie en hectares	Superficie en céréales	Superficie en vignes	Bovins	Dont vaches	Porcs	Tracteurs
1955	123	1 043	211	15	540	421	3	30
1970	61	1 056	174	9	887	401	301	61
1979	47	1 006	221	7	917	331		58
1988	40	884	205	3	846	214		
2000	16	848				346 (viande)		
2010	12	807						

Dans le tableau ci-dessus, on relève diverses informations :
Le nombre d'exploitations a fortement chuté, cependant les surfaces exploitées restent encore importantes.
La superficie de céréales reste stable alors que celle des vignes a bien diminué.
Le nombre de bovins a augmenté avec cependant moins de vaches et plus de bêtes d'embouche.
A ce jour quelques agriculteurs élèvent encore des vaches laitières ou de jeunes bêtes pour la viande.
Deux se sont spécialisés, l'un du côté de l'élevage avicole, l'autre vers l'élevage ovin.

Extraits de texte de la monographie de Paul Derrier 1961-62

Et aujourd'hui...

Rencontre avec le moutonnier

Par un bel après-midi d'automne, nous voici à Résignel près de la bergerie. Les brebis, pour se protéger du soleil, sont regroupées sous un bosquet. Mais le cri de Julien, le moutonnier s'élève et les voici en mouvement dans notre direction. Les unes derrière les autres, elles avancent, la musique des sonnailles rompant le calme du village. Ces clochettes permettent d'alerter l'agri - culteur en cas d'attaque de chiens ou de retrouver les bêtes égarées.
Ce sont de belles brebis noires du Velay qui dès les beaux jours broutent les prairies de Résignel. L'hiver, elles sont nourries avec le foin récolté par le moutonnier et un peu de céréales pour compléter leur alimentation.
Les mères font trois portées en 2 ans, ce qui permet de fournir de la viande toute l'année. En général une brebis donne naissance à 1 ou 2 agneaux qui sont nourris sous la mère jusqu'à 2 mois et qui ensuite sont sevrés.
L'insémination est naturelle, plusieurs béliers reproducteurs sont dans le troupeau, ce qui permet de connaître l'identité du père des agneaux.
Cet élevage est destiné à la production de viande. L'abattage des animaux se fait à la société Coopérative des Bergers Réunis de l'Ain (COBRA) et la viande des agneaux de Résignel se trouve sur l'étal boucherie d'Intermarché à Neuville.
Outre la surveillance journalière du troupeau, diverses tâches incombent à l'éleveur : fournir de l'eau fraîche régulièrement, vérifier l'état de santé des brebis, entretenir leurs sabots, effectuer la tonte tous les ans.
Julien Raymond, le moutonnier, est originaire de Haute-Savoie, il a un bac pro agricole. Il s'est installé à Résignel et se plaît dans ce hameau tranquille, vallonné, où prairies alternent avec les haies et les forêts. Il a succédé à un premier moutonnier installé en 2004, année qui a vu la fin de l'agriculture traditionnelle dans le hameau.

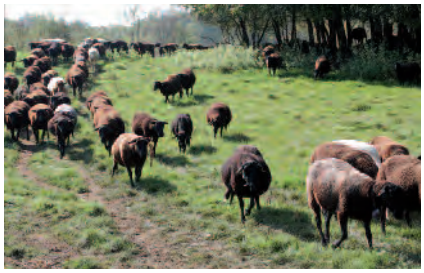

Un élevage avicole à Saint-André

Dans les années 80, un jeune agriculteur, **Hubert Guy** s'orientait vers une agriculture différente de celle pratiquée dans le village, il choisissait l'élevage labellisé des poussins. Une installation après l'autre, dans des bâtiments en dur, à l'entrée du chemin de Plagne, les volailles sont élevées suivant un processus rigoureux et qui demande la présence de l'agriculteur constamment.
Les années ont passé et Hubert Guy a laissé son entreprise à son fils **Mickaël**. Ce dernier, après avoir fait une formation au lycée des Sardières à Bourg en Bresse, a créé une société avec ses parents en 2005. 50 ha de terres sont plantées en céréales et fourniront une partie de l'alimentation des volailles, le reste étant livré par un meunier (1200 t/an de céréales).
Environ 18 000 poulets et pintades sont répartis dans 4 bâtiments, sur litière paillée, avec une aire de promenade extérieure. Une canardière vient de voir le jour sur la route de Saint-André. La production annuelle est d'environ 114 000 volailles qui sont vendues aux abattoirs de la région (Mieral à Montrevel, Gavand Prudent à Salavre, Maison Janton à Druillat, Palmi d'Or Bourgogne, Guillot Cobreda en Bresse et Mairet en Saône et Loire.)
On retrouve ces volailles dans les boucheries, sur les marchés et dans quelques restaurants de la région, mais aussi à l'échelon national à Rungis ou à l'exportation en tant que qualité française reconnue au Japon, en Suisse ou en Allemagne.
Les canetons qui arrivent à la ferme ont un jour et doivent être tenus au chaud (28°) pendant 3 semaines. Des chaînes automatiques fournissent la nourriture. Pour faire un poulet, il faut 84 jours, une canette 65 jours, un canard 84 jours et 1 pintade 95 jours.
Mickaël se lance dans un projet de méthanisation autonome des effluents d'élevage. L'installation pourra recevoir le lisier des canards, le fumier des volailles qui seront stockés dans des fosses.
Ce projet présente une efficacité énergétique grâce à l'utilisation de la chaleur pour les besoins du chauffage des bâtiments. La méthanisation permettra aussi d'améliorer les conditions sanitaires de l'élevage et de réduire les nuisances olfactives (réduction de près de 90% des odeurs de l'épandage). Un jeune associé pourrait plus tard rejoindre l'exploitation.

Qu'est-ce que la méthanisation ?
C'est un processus naturel de dégradation biologique de matières organiques dans un milieu sans oxygène, due à l'action des bactéries. La méthanisation produit un gaz appelé biogaz et un fertilisant, le digestat. Les matières organiques sont placées à l'intérieur d'une cuve,

Photos Alain Millet

LES 4 SAISONS DE LA VIGNE

On peut démarrer la saison viticole à la taille. Cette opération peut se réaliser de décembre à mai, la période la plus favorable étant considérée comme celle du mois de mars.

Taille tôt. Taille tard
Ran nè vô taille de mar.

Fin de l'hiver et début du printemps :
Travaux du sol, ils sont effectués traditionnellement à la pioche fourchue à 2 ou 3 dents, appelée « bigue, bigot, bègue », on dit qu'on va « faussurer ». Le travail pouvait se faire aussi avec un outil attelé à un animal, cheval, bœuf, vache.
Plantation, greffage sur pied.
Ebourgeonnage (on dit aussi monder ou ébrotter) dès que les gelées ne sont plus à craindre.

Printemps, été :
Sulfatage
Entretien du sol
Pincement puis rognage
Relevage (palissage) sur les échalas, plus tard sur fil de fer.

Automne :
Vendanges

Je ne connais de sérieux ici-bas, que la culture de la vigne.
Voltaire

Hiver :
Entretien des échalas (paichots)
Suppression des ceps morts
Parfois apport de fumure.

Paul Derrier

LUCIEN GUICHARD

Lucien Guichard est né en 1923 à Saint-André, dans une famille d'agriculteurs. En 1947, il épousa Janinne Blatrix de Saint-Martin-du-Mont. 3 filles et un garçon sont venus agrandir la famille. 7 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants ont fait la fierté de L. Guichard.
Il s'est illustré dans la commune comme un homme de conviction et d'engagement.

Engagement pendant la guerre de 39-45 :
Dès 1942, alors que les Allemands envahissent la zone libre, il est contacté par Jean Peillod et il entrera dans l'armée secrète de Neuville et la compagnie Sidi Brahim. Pour la journée tragique du 11 juillet, il sera aux côtés des combattants lors du passage de la Wehrmacht. C'est ce qui lui valut ainsi qu'à ses camarades de combat et anciens maquisards une rencontre avec le président Bill Clinton et son épouse en 1996. Cette journée est restée gravée dans sa mémoire. Il s'est également investi dans le devoir de mémoire en participant au projet d'érection d'une stèle à Bosseron.

Engagement pour la défense de ses idées pour l'avenir du village.
Agriculteur dans l'âme, il était très proche de la nature et la connaissait parfaitement. Dans son travail, il a fait preuve d'un esprit d'innovation et a toujours cherché à aller de l'avant en s'orientant vers les technologies nouvelles qui amélioraient la tâche des paysans. Au moment de la construction de l'autoroute, il s'est battu pour qu'elle ne dénature pas la plaine et le village de Saint-André et il a participé à de multiples rencontres et manifestations à ce sujet.

Engagement dans les associations.
Président des « Riverains du Bas-Suran », il a veillé jalousement sur cette rivière, l'entretien de ses berges, la surveillance lors des crues avec des risques d'embâcles ou de pollution, la réglementation de la pêche et le respect des riverains ainsi que la réhabilitation du gué des « Pierres de l'Ilette ».
Président de la chasse, il en a été le premier secrétaire en 1942. A travers l'évolution des paysages, il a suivi celle du gibier ainsi que sa régulation et connaissait bien la faune de nos contrées et ses habitudes de vie. Il avait suivi aussi une formation de taupier.

Engagement auprès de la collectivité puisqu'il a été conseiller municipal de Neuville.
Il aimait écrire et il nous l'avait bien prouvé en s'exprimant dans plusieurs de nos bulletins municipaux.

Nicole Millet

Photo Alain Millet

Commémoration de la journée du 11 juillet 1944.

Renseignements utiles

Mairie
Secrétaires :
M. MAZUY et **Mme VUILLOD**
Tél. : 04 74 37 77 16
Fax : 04 74 37 72 60
e-mail : mairie@neuvillesurain.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h
Permanence des élus : samedi de 10h à 12h

Ecole
Directeur : M. Pierre FAVRE
Tél. : 04 74 37 76 35
e-mail : ce.0010945@ac-lyon.fr
Restaurant Scolaire
Tél. : 04 74 37 71 98
e-mail : cantine.neuville.ain@free.fr
Accueil Périscolaire
Tél. : 06 07 56 33 43
Centre de Loisirs de Jujurieux
Tél. : 04 74 36 88 38
Centre de Loisirs de Pont d'Ain
Tél. : 04 37 63 23 16
Halte-Garderie :
Maison Frimousse à St-Jean-le-Vieux
Tél. : 04 74 36 94 41

Bibliothèque
Tél. : 09 63 26 32 29
e-mail :
bibliotheque-neuvillesurain@orange.fr
Ouverture le mardi de 15h30 à 17h30 (sauf durant les vacances scolaires) et le samedi de 14h à 16h

Communauté de communes Rives de l'Ain pays du Cerdon
Tél. : 04 74 37 13 32
e-mail : contact@ccrapc.fr

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers sur présentation de leur carte d'accès. Il est payant pour les entreprises qui doivent s'inscrire au secrétariat avant de se présenter pour la première fois en déchetterie. Pour le tarif, se renseigner auprès du secrétariat de la communauté de communes.

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie.

Déchetterie de Jujurieux :
Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Déchetterie de Poncin :
Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Déchetterie de Pont-d'Ain :
Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03 fermeture à 16h30 en semaine et 16h le samedi).

Santé
Maison médicale de Poncin
Tél. : 04 74 37 23 24
Maison médicale de Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 79 00

Pharmacies
Pharmacie de Jujurieux
Tél. : 04 74 36 81 66
Pharmacie Ricome Tsoukalas
à Poncin
Tél. : 04 74 37 20 31
Pharmacie des Bords de l'Ain
à Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 01 66
Pharmacie Saint-Pol
à Saint-Jean-le-Vieux
Tél. : 04 74 36 85 58

Infirmières
Mme Jocelyne JANOVICZ-RYNOIS
Tél. : 04 74 37 79 43
Mme Carole CHARVET
Tél. : 04 74 37 77 76
Mme Annie NARBOUX
Tél. : 04 74 39 18 66

Service Social
Centre médico-social : 16 rue du 1er Septembre à Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 07 21

ADAPA (Martine Larré) :
Place Yves Mercier
à 01450 Poncin
Tél. : 04 74 45 59 65

ADMR : 623 rue Léon Blum
à Ambérieu-en-Bugey
Tél. : 04 74 34 85 40

Portage de repas : s'adresser auprès de la communauté de communes

Paroisse
121 rue Louise de Savoie
à Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 03 65

Sociétés de Taxi
Taxi Espace Confort - Jujurieux
Tél. : 04 74 36 85 42
Taxi du Bugey - Jujurieux
Tél. : 04 74 37 13 43
ou 06 23 85 00 47
Taxi Leplus - Poncin
Tél. : 04 74 37 25 51
ou 04 74 38 01 35
Taxi Philippe - Pont d'Ain
Tél. : 04 74 39 03 30
ou 06 09 93 41 85
Taxi Alain - Pont d'Ain
Tél. : 04 74 39 24 11
ou 06 45 06 67 73

Gendarmerie
Pont-d'Ain - Tél. : 04 74 39 10 55
Poncin - Tél. : 04 74 37 26 17

Compagnie de Sapeurs-Pompiers
Chef de corps **M. BALLANDRIN**
Tél. : 04 74 37 72 67

Service des eaux - Lyonnaise des Eaux
Service clients :
Tél. : 09 77 40 94 43
Urgence 24 h/24 :
Tél. : 09 77 40 11 33

NAISSANCES

2015

Livia Rozek le 16 novembre 2014

Célestin Bois le 27 novembre 2014

Marley Ecoe le 13 décembre 2014

Dimitri Berger le 1er janvier 2015

Noami Vangaeveren le 3 janvier 2015

Evan Teixeira le 12 janvier 2015

Mahé Maï-Lane Audemar le 19 janvier 2015

Elya Déperrois le 2 février 2015

Milan Campési le 17 mars 2015

Louis Durand le 18 mars 2015

Clarisse Pont le 24 avril 2015

Emmie Pont le 24 avril 2015

Juliette Broquet Perini le 25 avril 2015

Belinda Estève le 5 mai 2015

Kim Béreiziat le 12 juin 2015

Maxence Janéas Rodriguès le 5 juillet 2015

Noah Soudy le 3 septembre 2015

Tom Boissière Perreve le 15 octobre 2015

Kaylia Chazal le 23 octobre 2015

Lucas De Carvalho le 25 novembre 2015

MARIAGES

Timothée Crozel et **Kaoutar Rami** le 27 décembre 2014

Charles Basso Bert et **Frédéric Perrin** le 14 mars 2015

Régis Savre et **Sandra Montabone** le 1er août 2015

Arnaud Journé et **Isabelle Dupas** le 8 août 2015

Ludovic Tassin et **Chrystelle Mazuy** le 8 août 2015

Aziz Ed Daoudy et **Justine Ambrosi** le 19 septembre 2015

Yunus Aykac et **Fatma Erturk** le 28 novembre 2015

DÉCÈS

Lucile Tissot le 11 novembre 2014
Catherine Gautheron le 19 novembre 2014
Henri Chausson le 24 janvier 2015
Janine Berthet le 15 février 2015
Germaine Perrin le 23 mars 2015
Emma Meunier le 14 avril 2015
Lucien Guichard le 22 avril 2015
Philomène Beaufils le 16 mai 2015
Safia Alioua le 1er août 2015
Renée Devaux le 31 août 2015
Ralhia Omari le 5 septembre 2015
Renée Pilloud le 17 octobre 2015
Simone Lozier le 27 octobre 2015
Sœur Antoinette Aubel le 17 novembre 2015

Neuville sur Ain